BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES,
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XI.

ONZIÈME ANNÉE. 1851 — 1852.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE CASSETTE, 13.
1851



DE L'IMPRIMERIE DE BEAU
à Saint-Germain-en-Laye.

portées contre les catholiques pendant les années qui suivirent le triomphe du protestantisme. On a souvent accusé les catholiques d'intolérance. On leur reproche sans cesse, quoiqu'injustement, la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. Que l'on compare ces actes aux pièces réunies ici, et dont l'autorité n'a pas été abolie en Angleterre, en sorte que, d'un jour à l'autre, les catholiques peuvent voir se réaliser contre eux toutes ces menaces sanglantes des lois; et que l'on juge de quel côté est l'esprit intolérant et persécuteur. Plus confiants que l'auteur dans le bon sens public, nous ne pousserons pas nos craintes aussi loin : nous ne dirons pas avec lui que la persécution est près d'éclater, nous espérons encore; mais, quoi qu'il arrive, nous sommes convaincus, avec lui, que l'intérêt des peuples veut qu'on proteste énergiquement contre ce qui se passe en Angleterre, c'est-à-dire contre une violation monstrueuse de la justice et du droit. — Le travail de M. le marquis de Méry de Montferrand mérite, à tous les titres, d'être signalé aux méditations des hommes d'État, comme aux réflexions des simples fidèles : il offre aux uns et aux autres de précieux enseignements.

15. **LA RELIGION D'ARGENT.** — **LES PAPES** *peints par eux-mêmes.* — **ROME** *et compagnie.*— Brochures in-18, par M. Napoléon Roussel.

Nous avons fait connaître précédemment (V. notre tome V, p. 297) l'esprit, ou plutôt la passion, qui a dicté la première de ces brochures, qui ne sont toutes que d'indignes pamphlets; nous avons cru inutile de parler depuis lors des deux autres.— La justice s'est émue enfin, quand elle a vu la religion catholique outragée si souvent, avec tant d'audace, et elle a traduit devant le jury les éditeurs de ces divers ouvrages, dont quelques-uns ont eu jusqu'à 18 éditions. La Cour d'assises du Var les avait déjà frappés le 30 avril dernier; la Cour d'assises de Paris n'a pas été moins sévère : le 14 du présent mois de juillet, elle a condamné les éditeurs à 3 mois de prison et 300 francs d'amende. — Nous parlons ici de ces arrêts afin qu'on puisse s'en servir et les invoquer pour empêcher partout la propagation de ces libelles, que l'on continue à répandre surtout dans les campagnes. Il sera facile désormais, quand on le voudra avec énergie, de les interdire partout. — Nous recommandons ce soin à tous nos lecteurs, en nous permettant de leur rappeler ici le zèle qu'ils doivent déployer contre le colportage, par lequel tant de mauvais livres se répandent encore.

16. **LES SAINTS LIEUX.** *Pèlerinage à Jérusalem, en passant par l'Autriche, la Hongrie, la Slavonie, les provinces danubiennes, Constantinople, l'Archipel, le Liban, la Syrie, Alexandrie, Malte, la Sicile et Marseille,* par Mgr MISLIN, abbé mitré de Sainte-Marie de Deg, en Hongrie. — 2 volumes grand in-8° de IV-448 et 490 pages plus 2 gravures (1851), chez Guyot frères, à Lyon et à Paris; — prix : 15 fr.

Depuis l'établissement du christianisme, les saints lieux ont toujours été l'objet de la vénération des fidèles. L'usage de les visiter par dévotion remonte aux premiers siècles de l'Eglise, et saint Jérôme en offre une preuve authentique dans la relation qu'il a écrite du voyage de sainte Paule, illustre dame romaine, à Jérusalem et en Palestine, à la fin du IVe siècle. C'est dans sa quarante-troisième Epître qu'il donne les détails de ce pèlerinage. On a beaucoup de descriptions de la Terre sainte dans le XVIe siècle. Adricomius, prêtre catholique hollandais, en publia une qui a été souvent citée. Plusieurs écrivains français, entre autres M. de Châteaubriand et le P. de Géramb, ont, à une époque récente, traité le même sujet. Enfin, Mgr Mislin, suisse de naissance, mais attaché par un titre abbatial à l'Eglise de Hongrie, vient, à son tour, après avoir visité les saints lieux, nous dire ce qu'il a vu et nous parler des émotions qu'il a éprouvées. Quoique son ouvrage paraisse après un grand nombre d'autres sur la même matière, il ne mérite pas moins d'être bien accueilli, par l'intérêt qu'il présente. Écrit d'un style clair, naturel et pur, il a en outre l'avantage de donner une idée exacte de la situation actuelle des pays que l'auteur a visités. Mgr Mislin est un homme instruit, qui a étudié avec soin les écrits des autres voyageurs, ses devanciers dans laTerre sainte, et qui rectifie leurs erreurs d'une manière satisfaisante. Il relève aussi et assez fréquemment les inexactitudes et les contradictions d'un personnage bien connu qui, trop souvent, s'est permis en prose des licences poétiques. Possédant bien l'Écriture sainte, l'auteur des *Saints Lieux* en fait d'heureuses applications. Sa piété ne paraît pas inférieure à sa science, et c'est avec le sentiment d'une foi vive qu'il parle de sa visite aux diverses stations de la Passion du Sauveur. Outre l'intérêt principal de l'ouvrage, qui est indiqué par son titre, il en est un autre qui mérite aussi de fixer l'attention du lecteur Mgr Mislin donne la description de tous les lieux par où il a passé pour se rendre à Jérusalem et pour en revenir. Parti de Vienne en Autriche le 24 juin 1848, au moment où l'émeute grondait dans les rues de cette ville et

menaçait de tout détruire, il commence son livre par quelques réflexions très-judicieuses sur l'esprit révolutionnaire, et par quelques détails sur les violences exercées à Vienne par les libéraux contre des religieux et des religieuses. Il décrit ensuite les pays qu'il a traversés pour se rendre à Constantinople, et il offre sur chaque localité un peu importante des notions curieuses. Il séjourne dans la capitale de la Turquie et la fait bien connaître. Puis il se rend à Beyrouth, entreprend de là une excursion dans le Liban, et après avoir visité divers lieux célèbres, tels que le mont Carmel et Jaffa, il arrive à Jérusalem dans les premiers jours d'octobre, ayant été plus de trois mois en route. Jérusalem étant le but de son voyage, il explore avec un très-grand soin cette ville et ses environs, et en fait une description détaillée, dans laquelle on remarque non-seulement de la piété, mais aussi de l'érudition. Il rappelle les traditions historiques, judaïques et chrétiennes, qui se rattachent à son sujet, en homme qui les a étudiées avec attention et qui les possède bien. Après avoir passé à Jérusalem une année entière, pendant laquelle il visite les lieux les plus célèbres de la Palestine, il part pour Naplouse, puis se rend à Nazareth, de là au lac de Tibériade, ensuite à Beyrouth, à Malte, et arrive enfin à Marseille à la fin de novembre 1849, après un voyage de dix-sept mois, pendant lequel il paraît avoir constamment mis à profit ses connaissances déjà acquises pour en acquérir de nouvelles. Grâce à cette instruction, toutes les parties de l'ouvrage sont satisfaisantes, l'intérêt se soutient, et on le lit avec plaisir d'un bout à l'autre. Nous formons un vœu : c'est que ce livre soit répandu surtout dans les séminaires et parmi les ecclésiastiques qui, étant par état obligés de se livrer à une étude assidue de l'Écriture sainte, trouveront dans le livre de Mgr Mislin des notions utiles et curieuses pour la partie historique de la Bible. Les gens du monde peuvent également lire cet ouvrage en toute confiance, car il est écrit dans un esprit excellent. L'auteur se montre plein d'amour pour l'Église catholique et de zèle pour ses intérêts. Nous n'avons pas l'honneur de le connaître ; mais à la justice qu'il rend aux Jésuites et au ton affectueux avec lequel il en parle; aux regrets amers qu'il exprime sur l'état actuel et déplorable de la religion en Suisse, nous sommes portés à croire qu'il est un des anciens élèves de cet admirable collége de Fribourg, qui a été pour l'impiété l'objet d'une haine si violente, et qu'elle a détruit avec tant de fureur.

TRESVAUX.

11e ANNÉE. N° 2. *Août* 1851.

NÉCROLOGIE.

M. AUDIN.

Dès le jour où nous apprîmes la fin prématurée de M. Audin, nous conçûmes le projet de rendre à sa mémoire un hommage mérité. Nous recueillîmes quelques renseignements sur sa vie, et nous allions les mettre en ordre, quand nous vîmes un de ses compatriotes, M. Claudius Hébrard, nous devancer, et publier une Notice très-exacte, dans laquelle il apprécie à son véritable point de vue l'homme de bien, l'écrivain et le chrétien, qu'il aimait pour les qualités de son cœur, et qu'il estimait pour le noble usage qu'il fit de son talent. Nous qui avons aussi connu, aimé et estimé M. Audin, nous souscrivons sans hésiter à cet éloge, auquel nous allons emprunter quelques passages qui nous semblent de nature à intéresser nos lecteurs. Nous ne reviendrons pas sur les derniers ouvrages de cet estimable auteur; nous en avons parlé en détail au moment de leur publication. On en trouvera les comptes-rendus dans nos divers volumes, et notamment aux tomes I, p. 173; IV, 118, 549; V, 511; VI, 541; IX, 117, 512; X, 74.

Né à Lyon en 1793, M. Audin puisa, dès sa plus tendre enfance, dans les exemples d'une famille chrétienne, dans les leçons d'un saint prêtre, son parrain, ces impressions religieuses qui ne s'effacent plus et influent si heureusement sur la vie tout entière. Sa piété solide, son intelligence élevée, ne pouvaient que se développer dans le sens de son éducation première sur les bancs du séminaire, où il poursuivit et termina ses études; aussi, tout semblait annoncer que le jeune lévite de l'Argentière viendrait grossir un jour les rangs du sacerdoce. Dieu en ordonna autrement; le laïque avait une mission non moins belle à remplir au milieu du monde; il se rendit à Grenoble et se livra à l'étude du Droit, préambule assez ordinaire des vocations littéraires. — Reçu avocat, M. Audin n'exerça pas, sans doute à cause de cette timidité naturelle, venant d'une modestie extrême, qu'il conserva jusqu'à sa mort, et qui, même après tous ses succès, paralysait encore cet esprit si vif, si pénétrant, devant les étrangers, étonnés qu'on pût ignorer à ce point sa propre valeur. — La profession d'avocat mise de côté, il fallait songer à en adopter une autre, M. Audin tourna ses vues du côté de la librairie. Nul état n'allait mieux au futur historien, chez

lequel se révélait déjà cette aptitude prodigieuse pour manier les livres, pour en extraire, comme d'un fruit fortement pressé, tout le suc essentiel; aptitude pour découvrir des dates perdues, des documents inédits, des preuves historiques éclaircissant des points jusque là contestés. La librairie était pour lui une occasion de vivre au milieu de ces hôtes amis si bien chantés par Horace; il se fit libraire, et, se fixant à Paris, il ouvrit en 1816, c'est-à-dire à vingt-trois ans, quai des Augustins, 25, un humble magasin dont les cases, d'abord garnies des livres de sa propre bibliothèque, se remplirent peu à peu de volumes qu'il achetait lui-même dans les ventes.

Devenu commerçant, M. Audin n'était pas homme à laisser s'étioler dans les préoccupations matérielles du négoce, l'imagination et la verve qui faisaient le fonds de son esprit pittoresque et poétique; les journaux religieux et monarchiques de l'époque recevaient fréquemment des communications pleines d'intérêt, de ce brillant émule de Colnet. Des articles justement remarqués dans le *Journal de Lyon*, fondé par Ballanche, dans la *Lanterne magique*, lors du retour de l'île d'Elbe, quelques brochures politiques d'une forme incisive et mordante, avaient attiré sur lui déjà l'attention sympathique de tous les écrivains fatigués de la littérature si fade de l'Empire.

Son *Essai sur le Romantique* acheva de le poser comme écrivain, en révélant son cachet littéraire, l'originalité propre de son talent. Nous trouvons déjà dans ce style d'un jeune homme de vingt-sept ans, la manière de l'historien de Luther et de Léon X, manière qui tient à la fois de la pureté classique et de la verve imagée du romantisme. Au reste, cette alliance des deux genres, c'est là le but que poursuit l'auteur dans cet écrit. Prenant les auteurs du XVII[e] siècle comme les types les plus achevés du genre classique, il rend un juste hommage à la forme si parfaite qui les distingue. Mais sont-ils autre chose que les copistes des Grecs?... Les Grecs pourtant n'ont pas donné l'exemple de plagiats pareils! Ce peuple a-t-il jamais chanté d'autre ciel, d'autres dieux, d'autres héros que les siens?... L'orgueil national du jeune écrivain se sent blessé; il se souvient, comme Français, des croisés, des trouvères, de toute la poésie si étincelante du moyen âge; comme chrétien, de la large inspiration des livres saints; il se demande alors si, comme agents dramatiques, nos êtres merveilleux, anges et démons, ne l'emportent pas sur ceux des anciennes mythologies, autant que la réalité l'emporte sur le mensonge, notre ciel sur le ciel des autres

peuples, notre Dieu sur les dieux étrangers?... Pourquoi n'avons-nous donc pas une littérature à nous? — Ce manque de littérature nationale lui explique la réaction qu'il voit poindre, et qu'on affuble du nom de *romantique* : la génération présente, lasse des dieux d'Homère et de Virgile, veut une source d'inspirations nouvelles; mais au lieu de la tirer de son propre fonds, elle se précipite inconsidérément dans les voies accidentées ouvertes par Shakespeare et Byron, autre imitation servile qui n'est pas moins regrettable. De là sa conclusion : qu'il faudrait se tenir en garde contre ces deux plagiats de formes particulières à des peuples étrangers, et n'adopter qu'une littérature indigène, puisant sur notre sol et dans notre histoire tous les éléments qui constituent une œuvre complète de goût, de génie et d'art.

De 1827 à 1829, M. Audin publia successivement :

Michel Morin, étude de mœurs et critique ingénieuse, dont les allusions transparentes frappent directement la versatilité politique de l'époque où l'auteur écrivait, bien qu'il ait eu soin de placer au temps de la Ligue les scènes dont se compose son récit.

Le Régicide, peinture saisissante et douloureuse des remords qui déchirent l'âme d'un Conventionnel ayant voté la mort du roi.

Florence, ou *la Religieuse*, roman de jeune homme, présentant les défauts et les qualités de cette exubérance d'imagination qui saisit les âmes ardentes à leur entrée dans le monde, et les pousse à peindre, dans des récits le plus souvent exagérés, toutes les phases d'une passion vive et contrariée. Dans les écrits du jour, ces passions aboutissent au suicide ou au scepticisme sauvage; M. Audin, que le sentiment chrétien n'abandonne jamais, même dans le tribut qu'il croyait devoir payer à la fièvre du moment en publiant aussi son roman, exempt du reste de toute atteinte portée à la morale, clot sa narration par la vocation religieuse de ses deux héros, finissant dans le cloître leurs vies résignées et dégoûtées des vanités du monde.

L'an 1860, brochure dont l'enthousiasme royaliste de l'époque excuse la forme adulatrice. Au reste, M. Audin se met à couvert sous l'autorité d'un grand nom. Il suppose qu'en 1860, le cercueil de Charles X entre dans les caveaux de Saint-Denis, et au moment où les portes d'airain de la demeure funèbre vont se fermer sur l'illustre défunt, un homme apparaît devant la foule qui s'écarte avec respect. Ce fantôme, c'est Pline le Jeune venant lire sur la tombe de Charles le discours qu'il adressa jadis à Trajan. La brochure contient le texte latin et la traduc-

tion en regard. M. Audin se contente, à chaque endroit du discours où l'allusion au feu roi pourrait passer incomprise, de placer des notes rappelant quelques-uns des faits mémorables accomplis sous son règne. Ce rapprochement est curieux, mais ne constitue pas autre chose qu'un simple jeu d'esprit, que nous mentionnons seulement pour mémoire, ainsi que les ouvrages qui viennent d'être cités, et les pages nombreuses du même auteur écrites pour les *Guides Richard* et l'*Ermite en Suisse.* Ces écrits, qui ne manquent ni d'intérêt ni de valeur littéraire, n'apparaissent, quand on considère l'ensemble des travaux de M. Audin, que comme des digressions pour occuper sa prodigieuse facilité, le tenir en haleine et l'exercer dans plusieurs genres à la fois. Cette facilité était telle, que beaucoup d'autres ouvrages vinrent grossir le catalogue de sa librairie, ouvrages dont il était l'auteur, et qu'il ne jugeait même pas nécessaire de signer, tant il sentait que la fécondité de son esprit et son amour du travail lui permettraient d'en publier assez d'autres pour honorer son nom et illustrer sa mémoire.

Nous arrivons à 1829, époque de la seconde édition de l'*Histoire de la Saint-Barthélemy ;* la première avait paru en 1826. — Cet ouvrage révèle le genre de M. Audin comme historien, de même que son *Essai sur le Romantique* nous a révélé sa forme littéraire. M. Audin cherche le drame et l'effet ; au lieu d'embrasser d'un coup d'œil tout le cercle historique qu'il doit parcourir, de ne mettre en relief que les faits principaux, et, dans une narration rapide, serrée, sobre en détails, de jeter çà et là, comme Tacite, de ces mots profonds qui caractérisent à eux seuls toute la vie d'un homme, toute la physionomie d'une époque, il a le goût des tableaux ; tous les personnages se meuvent, parlent et posent dans son récit comme sur la scène. Ce genre sied peu aux grandes œuvres historiques résumant plusieurs siècles, œuvres de longue haleine, qui demandent à être conduites avec le calme du penseur plutôt qu'avec la verve poétique de l'homme d'imagination ; mais il ne choque point dans les limites où se place l'érudit biographe ; il lui constitue, au contraire, une forme originale et pleine d'attrait. La couleur locale est observée par lui avec un soin qui atteste des recherches profondes ; et l'on croit assister en réalité aux événements qu'il retrace, tant ses descriptions sont fidèles. Les fouilles minutieuses que lui imposait cette peinture si vive et si actuelle d'une époque écoulée, se révèlent surtout dans son *Histoire de la Saint-Barthélemy ;* le sujet, d'ailleurs, se prêtait merveilleusement à ce mouvement dramatique

qu'affectionnait son talent. Charles IX, Catherine de Médicis, Jeanne d'Albret, Guise, Coligny, Henri le Béarnais, Marguerite de Valois, sont autant de portraits admirablement dessinés ; et les scènes sanglantes de ce lamentable épisode de notre histoire ne pouvaient être décrites avec un intérêt plus saisissant. Toutefois, un écueil était à craindre : celui de devenir injuste envers les catholiques, à force de vouloir être impartial envers les protestants. M. Audin ne sut pas complétement l'éviter, et il s'est empressé de le reconnaître lui-même dans une lettre rendue publique, qui fait autant d'honneur à sa loyauté qu'à sa modestie vraiment chrétienne. Cette faute même résulte plutôt de la simple exposition des faits que d'un parti pris de l'auteur, qui raconte et ne juge pas, et dont on ne saurait d'ailleurs mettre en doute le sentiment profondément catholique. Elle servit, du reste, à prémunir le jeune historien contre cette facilité à accueillir les Mémoires contemporains des événements qu'il décrit, quand ils ne servent qu'à fournir des scènes à effet. Désormais nous le verrons apporter dans le choix de ses preuves un soin scrupuleux, plein de tact et de jugement. Il continuera d'être impartial, mais de telle sorte que cette impartialité ne pourra jamais être mise en doute, tant elle ressortira clairement des faits auxquels il donnera la parole dans tous ses écrits, pour confondre l'erreur, absoudre la vertu calomniée, et réhabiliter de nobles caractères jusqu'ici méconnus.

Le commerce devenait un assujettissement inconciliable avec les voyages qu'allaient nécessiter ses grands travaux historiques; voyages passés en visites assidues à toutes les Bibliothèques importantes de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre.

M. Audin quitta sa librairie en 1836, et cédant une réputation sans tache, un fonds bien achalandé à qui devait mieux que personne conserver et faire valoir ce précieux héritage, il partit à la recherche des documents précieux qui devaient faire de son *Histoire de Luther* l'ouvrage le plus complet qui ait jamais paru, comme aussi le plus digne de l'immense succès qu'il obtint partout sans contestation. L'auteur, encouragé par les sympathies universelles dont son œuvre était l'objet, vit alors s'ouvrir devant lui tout un cadre historique bien fait pour tenter une imagination ardente comme la sienne. Dans ce grand cataclysme religieux du XVIe siècle, à côté du moine fougueux de Vittemberg, c'est Calvin qui règne à Genève ; c'est Henri VIII qui inaugure le schisme de la Grande-Bretagne par ses orgies et ses adultères ; puis, au

milieu de ces figures à jamais stigmatisées par l'histoire, c'est Thomas More, l'incorruptible chancelier; c'est Léon X, le protecteur des arts, dominant son siècle et lui donnant son nom. Une fois le plan de ses études arrêté, l'infatigable écrivain se mit à l'œuvre avec ardeur, et en 1849 la *Vie de Thomas More*, traduite de Stapleton par M. Martin, son beau-frère, enrichie par lui d'une Préface et de notes précieuses, complétait, avec la traduction de la *Réforme contre la Réforme*, d'Hœnighaus, précédée également d'une Introduction dont il était l'auteur, ce brillant ensemble historique traité avec tant de verve, d'érudition, et embrassant à peu près complétement l'histoire religieuse, politique et littéraire du XVIe siècle.

Huit gros volumes in-8°, si complets et si remarquables, forment un bagage littéraire dont beaucoup se contenteraient, et après la confection desquels un glorieux repos est permis; M. Audin était loin de se croire au bout de sa tâche; il avait encore à satisfaire le vœu de ses amis en leur donnant *l'Histoire d'Elisabeth*, qui, à notre avis, eût été son chef-d'œuvre; et à compléter l'*Histoire du schisme d'Angleterre* par un troisième volume qui, d'Henri VIII, nous aurait conduits à Edouard VI. — Bien que préoccupé de ces ouvrages projetés, qu'il comptait réaliser un jour, il n'en mit pas moins la main à un autre travail des plus curieux et des plus instructifs; il s'agissait d'établir l'authenticité des récits bibliques, sur l'état actuel des lieux où la tradition place les faits augustes accomplis du temps de Jésus-Christ; d'examiner, de saisir la ressemblance des temps et des hommes modernes. — Voici, du reste, sa pensée telle qu'il la développe dans une lettre écrite à M. Collombet, son ami.

« Nous écririons de conserve deux volumes in-8° qui auraient pour titre: *Voyages sur les scènes de la Bible ou du nouveau Testament.* A lire l'ouvrage de Keith, écrivain protestant, qui fait concorder le récit biblique avec les mœurs actuelles de la Palestine, on dirait que la Bible a été écrite d'hier; rien n'est changé dans l'aspect des lieux, dans les habitudes des personnages, dans les coutumes, les superstitions de ces peuples primitifs que Keith a visités; mêmes fêtes, mêmes repas, etc.; c'est cette ressemblance des temps et des hommes modernes qu'il faut examiner et saisir après lui. »

Le compagnon de route qu'il s'était choisi n'ayant pu effectuer ce voyage en Palestine, le plus beau que puisse rêver un enfant dévoué de l'Eglise, M. Audin partit avec l'un de ses neveux, rassembla les matériaux de son intéressante étude, et les fragments qui en ont paru dans divers

journaux prouvent assez quel larcin à jamais regrettable la mort nous a fait en glaçant la main qui traçait de si savantes pagės.

Nous avons étudié M. Audin comme littérateur et comme historien; passons à l'homme privé.

Doué d'une grande activité de corps et d'esprit, le matin levé de bonne heure, l'infatigable écrivain commençait sa journée d'étude par la lecture des journaux, qui lui passaient tous sous les yeux; supplice forcé quand on veut se former une opinion impartiale. Sa mémoire prodigieuse, aidée par un esprit méthodique, ne se dessaisissait plus des dates et des faits qui s'y étaient gravés; aussi lui arrivait-il, dans la conversation, de citer tout un article vieux de plusieurs années. Chaque jour il s'imposait sa tâche, et n'avait ni repos ni distraction qu'elle ne fût accomplie; c'est ainsi qu'il arrivait toujours à l'époque fixée par lui pour l'achèvement de son œuvre. — Dans les moments de liberté que lui laissaient ses travaux, il vaquait à ses devoirs de société; à ceux plus doux encore que l'amitié commande; ou bien, sorti à la recherche de quelque trésor bibliographique, d'un renseignement, d'une date, il revenait, chargé de son butin, se remettre au travail, et sa lampe allumée, comme celle de Marcile Ficin, éclairait souvent ses laborieuses veilles. — Rien n'égalait la bonté de son cœur, la simplicité de son âme exempte de jalousie et d'ambition. Il aimait à encourager les jeunes auteurs qui venaient à lui, et se réjouissait de leurs succès. C'est ainsi que, se trouvant de passage à Lyon, en 1848, lorsque quelques jeunes hommes de cette cité, groupés dans une pensée commune de foi et d'édification mutuelle, venaient de fonder, sous le nom d'*Institut catholique*, une société d'écrivains ostensiblement dévoués aux principes religieux, il s'empressa de prêter son concours à cette institution naissante, et accepta la présidence de ces réunions fécondes, dont il augmentait le charme par la lecture de quelques fragments inédits de ses Œuvres.

Sa fortune, honorablement acquise dans l'exercice de sa profession de libraire, avait été fortement entamée par suite des événements de Février 1848; mais sa piété et ses goûts simples lui firent courageusement supporter cette perte, qui n'empêchait pas sa charité ingénieuse de soulager encore plus d'une infortune. C'était, dans toute l'acception du mot, le *vir bonus*; l'homme honnête par essence; l'écrivain modeste comme tout esprit vraiment supérieur, honorant les lettres par le culte si pur qu'il leur rendait, et le but si noble qu'il

leur assignait. Une vie si entourée d'estime, si féconde en bons exemples, en œuvres utiles, était une consolation pour l'Église en même temps qu'une gloire pour la France; mais Dieu, qui ne fait que prêter un instant à la terre ces âmes d'élite dont la place est dans un monde plus digne de leurs vertus, avait fixé de bien étroites limites à cette carrière si brillante; à cinquante-sept ans, c'est-à-dire à l'âge où l'on voit encore des jours nombreux s'ouvrir devant soi, la tombe devait se fermer sur cet homme de bien auquel peuvent s'appliquer ces paroles de l'Écriture : *Consummatus in brevi, implevit tempora multa.*

Quelle verdeur pourtant se trahissait encore dans toute sa personne! sa physionomie mobile, la vivacité juvénile de ses mouvements, annonçant un corps souple et sain; les cavités osseuses de son visage, n'indiquant pas l'épuisement, mais accusant plutôt un tempérament nerveux et fort; tout devait éloigner le soupçon d'une fin si prochaine; ses amis pourtant ne pouvaient s'empêcher de concevoir quelques appréhensions à l'audition d'une toux opiniâtre interrompant sa conversation par quintes courtes et réitérées, et minant ainsi sourdement cette organisation déjà éprouvée par tant de travaux intellectuels; un anévrisme porta le dernier coup à cette constitution robuste dévorée par son activité même, et le 21 février 1851, M. Audin expirait doucement, sans agonie, aux environs d'Orange, entre sa femme et son beau-frère, et dans la voiture même qui le ramenait de Marseille à Lyon. Quatorze heures durant, Mme Audin dut contenir l'explosion de sa douleur, voulant ramener jusqu'à la cité natale du défunt, ce cadavre qu'il aurait fallu déposer en route, dans un coin de terre ignoré, si l'on s'était aperçu au dehors de ce décès inattendu. A la première nouvelle des symptômes graves que présentait la maladie de son mari qui se trouvait alors à Rome, elle s'était mise en route, quoique malade elle-même, et M. Audin, dont l'état offrait un mieux sensible, apprenant le voyage de sa femme, avait, de son côté, précipité son retour pour abréger autant que possible la distance qui le séparait d'elle, et lui épargner les fatigues d'une trop longue course. La rencontre eut lieu à *Civita-Vecchia.* M. Audin avait déja auprès de lui sa sœur qui, mandée par lui-même avant sa femme comme étant plus rapprochée de Rome, et devant moins souffrir d'un déplacement, lui avait prodigué les soins les plus affectueux dans la Ville éternelle, où le bruit des dangers que courait la vie de l'illustre historien fut aussitôt le signal d'un deuil universel. Les feuilles publiques accompagnaient cette douloureuse

nouvelle des vœux les plus ardents pour la conservation de jours si précieux, si nécessaires à là défense de l'Église, et l'on s'entretenait partout avec attendrissement de la manière édifiante avec laquelle cet homme si éminent en savoir avait humblement accompli tous ses devoirs de chrétien, voulant mettre en règle ses passeports pour l'éternité bienheureuse, comme il était en règle déjà pour l'immortalité sur cette terre.

De nombreuses distinctions honorifiques furent décernées au savant historien ; elles vinrent le chercher, car sa modestie n'aurait jamais osé les désirer, encore moins les solliciter; et nous nous souvenons de sa joie si naturelle, mêlée d'un étonnement si vrai, chaque fois que lui arrivait une de ces récompenses littéraires honorant encore plus ceux qui les donnaient que celui qui les recevait. M. Audin était chevalier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Grégoire, chevalier de Saint-Maurice, commandeur de Saint-Sylvestre et du Saint-Sépulcre, membre de l'Académie tibérine et de l'Académie de Lyon. Une médaille d'or de grand module lui avait été également adressée par Charles-Albert, roi de Piémont. Une dernière distinction lui est réservée sans doute par sa ville natale, et son marbre a sa place marquée dans la galerie spéciale qu'elle consacre aux illustrations dont elle est fière de perpétuer le souvenir.

---

21. AMOUR A JÉSUS-CHRIST. — *40 cantiques à la divine eucharistie pour les* 40 *heures d'adoration*, par Hermann, Frère *Augustin du très-saint Sacrement*, Carme déchaussé. — Première et deuxième livraison, in-8°, ensemble de 50 pages (1851), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 3 fr. la livraison (l'ouvrage complet en aura 4).

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié les beaux cantiques intitulés: *Gloire à Marie*, et dont naguère nous leur signalions le mérite (Voir notre tome X, p. 410). En publiant aujourd'hui une Œuvre nouvelle, *Amour à Jésus-Christ*, l'auteur nous apparaît avec le nom glorieux et nouveau dont l'a revêtu l'Ordre du Carmel : ce n'est plus simplement Hermann, c'est le Frère Augustin du très-saint Sacrement. Sous l'humble habit et dans l'austérité du cloître, l'habile compositeur allemand, le juif récemment converti, a voulu consacrer sa vie, son cœur, son enthousiasme d'artiste au plus sublime et au plus doux de nos mys-

» *adolescent* est abandonné, pour ainsi dire, à lui-même, pour qu'il de-» vienne sage par ses propres égarements (p. 102.) » L'expression *pour ainsi dire* n'est pas suffisante à nos yeux pour corriger ce qu'il y a de contraire à la vérité dans l'ensemble des termes de la proposition.

Beaucoup de lecteurs, nous le craignons, trouveront que nous avons été trop sévères dans notre critique ; nous avons relevé, il est vrai, des fautes assez nombreuses ; mais ces fautes ne nous empêchent pas de reconnaître les excellentes choses que renferme cet ouvrage, et surtout le travail prodigieux qu'a dû coûter à l'estimable auteur la composition d'un livre où il a su, avec une habileté peu commune, réunir et fondre ensemble les connaissances les plus nombreuses et les plus diverses. Aussi, malgré ses défauts, son livre est-il de nature à édifier les fidèles qui le liront.

J.-B. Glaire.

27. **LETTRES ET OPUSCULES INÉDITS** *du comte Joseph* de Maistre, *précédés d'une Notice biographique, par son fils*, le comte Rodolphe de Maistre.—2 volumes in-8o de xxvi-591 et 592 pages plus un portrait (1851), chez Vaton ; — prix : 12 fr.

Le nom de Joseph de Maistre est le plus grand parmi ceux qui illustrèrent la littérature catholique depuis deux siècles, et il faut remonter jusqu'à Bossuet pour trouver un rival digne d'être comparé à cet écrivain. La publication de deux volumes d'Œuvres inédites, émanées de sa plume, a donc été, en cette année 1851 si pauvre pour l'avenir, un événement littéraire considérable, et pour ainsi dire un événement politique.

Nos lecteurs n'attendent pas de nous que nous esquissions la biographie du comte Joseph de Maistre depuis le jour de sa naissance, en 1754, à Chambéry, jusqu'à sa mort arrivée en 1821. Nous aurions à raconter la vie d'un homme de bien et d'un homme d'État. Cette tâche ne nous est point réservée ; M. le comte Rodolphe de Maistre s'en est lui-même acquitté avec un soin pieux, dans la Notice dont il a fait précéder les deux volumes que nous examinons. Cette esquisse, rapide sans doute, mais qui se fait lire avec beaucoup d'intérêt, a l'avantage de nous initier aux différentes vicissitudes de la vie d'un grand écrivain plus admiré, il faut le dire, que connu. C'est un service que nous a rendu M. le comte Rodolphe, et la France, si oublieuse qu'elle soit, lui en saura gré.

Singulière existence que celle de Joseph de Maistre, de cet homme

qui, pendant trente ans, eut pour mission providentielle de combattre la Révolution française sur le terrain des doctrines et des idées ! Il fut digne de cette ennemie si redoutable, et les blessures qu'il lui porta dans la lutte ne se cicatriseront jamais. Tout ce que Joseph de Maistre a émis d'idées vraies et justes, les faisant ressortir avec tant d'éclat qu'il paraissait les découvrir au lieu de se borner à les défendre ; toutes les théories coupables, mais décevantes, qu'il a réduites au néant ; tous les préjugés prétendus philosophiques, acceptés par les multitudes et bien souvent redoutés par les intelligences, nous n'avons point à en faire le tableau et à les passer en revue : l'histoire est là. Les livres de M. de Maistre sont, humainement parlant, le plus prodigieux arsenal où se trouvent renfermées les armes à l'usage des penseurs ou des écrivains catholiques. Qu'est-il besoin de mentionner ici les *Considérations sur la Révolution française,* l'*Essai sur le principe générateur des institutions humaines,* le livre *du Pape*, les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* l'*Église gallicane*, et tant d'autres, puisqu'il nous est également permis de dire, avec le personnage du drame : « J'en passe et des meilleurs ! »

Les amis de la vérité et les admirateurs sincères du talent, ont vu avec bonheur le domaine de notre littérature s'enrichir de la publication des *Lettres* et des *Opuscules* de Joseph de Maistre. Ces deux nouveaux volumes complètent dignement, nous osons le dire, le vaste et religieux édifice que M. de Maistre a élevé à la gloire de la justice et de la raison : non que, dans un sens absolu, nous acceptions toutes ses idées et toutes ses théories ; ce n'est point ici la question ; pour ce qui est de la philosophie chrétienne de M. de Maistre, nous lui rendons hommage, nous ne la jugeons pas. Défenseur hardi et admirable de la foi, il a professé des doctrines généreuses, mais qui ne nous sont pas toujours imposées, et à l'égard desquelles chacun garde le droit de faire ses réserves : *In dubiis libertas.* C'est ce que nous devons proclamer nettement, toujours, mais d'une manière toute spéciale lorsque nous avons à parler des livres et des écrits du comte de Maistre. Son esprit tout d'une pièce, son génie absolu, n'ont pas été affranchis des conditions ordinaires de l'humanité. L'Église seule, dépositaire de la vérité et de la parole divine, a le droit de dicter nos croyances et de faire violence à la rébellion de nos pensées.

Les deux nouveaux volumes ne renferment pas exclusivement, et dans le sens précis du mot, des Opuscules également inédits. Un cer-

tain nombre avait été livré à l'impression, il y a plus d'un demi-siècle, sous forme de pamphlets politiques, et cependant, comme ces pages si dignes du talent et du nom de Joseph de Maistre n'avaient point encore été recueillies, il est évident qu'en les offrant aujourd'hui à une génération qui n'avait pu les connaître, l'éditeur a réellement mis au jour un travail neuf et inexploré.

Le premier volume est consacré à la correspondance du comte de Maistre, et nous a rappelé ces mots d'un critique moderne, parlant de cet illustre écrivain : « La plus belle partie de sa vie, disait M. Sainte-» Beuve, est celle qu'on ne lira pas. » Or, c'était en 1843 que nous étions ainsi menacés de ne jamais voir se lever le coin du voile qui dérobe aux regards « la plus belle partie de la vie du comte de Maistre, » et voilà que la publication des Lettres de ce personnage vient combler, au moins sous quelques rapports, une lacune que l'on déplorait à juste titre. Ces Lettres, au nombre d'environ cent quarante, embrassent une période qui commence à 1794 et se termine à 1820. Elles sont loin de renfermer l'histoire de cette période si féconde en grands événements ; elles ne sont que des jalons, placés de loin en loin, et qui nous permettent de suivre dans ses développements et dans ses progrès la pensée de leur auteur. Et d'abord elles nous révèlent le comte Joseph non plus tel que nous avons l'habitude de le voir, c'est-à-dire philosophe grave, inflexible, procédant par déductions invincibles, ou jetant des oracles à la face de ses ennemis ; c'est comme père de famille qu'elles nous le montrent. Elles attestent en lui les qualités de l'ami, du frère, de l'homme du monde : ajoutons que toujours, dans la familiarité de la pensée ou de la vie intime, elles rendent à M. de Maistre (si nous pouvons parler ainsi), le service de nous le peindre sous les dehors d'un être conciliant, aimable, accessible aux douces consolations d'une société choisie et ami des arts. Il y a loin de là, nos adversaires en conviendront peut-être, à cette espèce d'inquisiteur féroce qui a si souvent troublé les nuits de l'ancien *Constitutionnel*. Ce contraste inattendu offre quelque chose de piquant, et cependant il est loin d'être le premier mérite des Lettres de M. de Maistre. — Cette correspondance, alors même qu'elle était adressée à des personnages éminents, n'était nullement destinée à la publicité ; c'était une de ces causeries intimes dont la révélation ne sert pas toujours la gloire des personnages qui ont cru pouvoir s'y livrer. M. de Maistre sort victorieux de cette épreuve. Si l'on ne retrouve pas dans ses lettres intimes

(et on ne doit pas les y attendre) cette splendeur de style et cette dialectique profonde qui signalent ses Œuvres réservées au public, du moins, quant à la justesse des vues, à la finesse des aperçus et à la hardiesse des jugements, il est toujours lui, il ne s'efface jamais. Quoi de plus touchant que la lettre qu'il adresse de Cagliari, en 1802, à sa fille cadette qu'il avait été forcé de laisser, toute enfant, chez sa grand'mère, pendant les jours d'exil? « Ma chère petite Constance, lui dit-il, comment est-il donc possible que je ne te connaisse point encore; que tes » jolis petits bras ne se soient pas jetés autour de mon cou, que les miens » ne t'aient point mise sur mes genoux pour t'embrasser à mon aise? Je » ne puis me consoler d'être si loin de toi; mais prends bien garde, mon » enfant, d'aimer ton papa comme s'il était à côté de toi : quand même » tu ne me connais pas, je ne suis pas moins dans ce monde, et je ne » t'aime pas moins que si tu ne m'avais jamais quitté. Tu dois me traiter » de même, ma chère petite, afin que tu sois tout accoutumée à m'aimer » quand je te verrai, et que ce soit tout comme si jamais nous ne nous » étions perdus de vue; pour moi, je pense continuellement à toi, et » pour y penser avec plus de plaisir, j'ai fabriqué dans ma tête une petite figure espiègle qui me semble être ma Constance. » En vérité, ces gracieuses phrases d'un père à sa fille donnent bien peu l'idée de « l'ogre ultramontain » dont les libres penseurs de notre temps ont tant de fois cherché à nous faire peur. Il est d'autres lettres que nous pourrions citer, si les limites de ce compte-rendu nous le permettaient, et qui sont dignes de l'inimitable Sévigné. Nous les recommandons d'avance aux sympathies des lecteurs, qui trouveront un charme tout particulier à les découvrir; nous nous bornerons à mettre encore sous leurs yeux le passage d'une lettre écrite peu de jours après la bataille de Friedland; M. de Maistre s'était imaginé que son fils Rodolphe avait péri dans cette journée : « Quelle nuit, dit-il, j'ai passée, » avec la *certitude* que mon cher Rodolphe avait été tué à Friedland! » seul, du moins sans autre compagnie qu'un fidèle valet de chambre » qui pleurait devant moi, me jetant comme un fou tantôt d'un sopha » sur mon lit, tantôt de mon lit sur un sopha, pensant à sa mère, à toi, » à tous, à je ne sais qui enfin! A neuf heures du matin, mon frère » vint m'apprendre que les chevaliers-gardes n'avaient pas donné. Tu » me diras, où avais-tu donc pris cette certitude? Je l'avais prise, ma » chère, sur le visage de vingt personnes qui m'avaient fui évidemment » le jour où la nouvelle arriva : c'était pour ne pas parler de la ba-

» taille. Je crus tout autre chose, et je lus sur leurs fronts la mort de » Rodolphe, comme tu lis ces lignes. Voilà ce que c'est que la puis- » sante imagination paternelle. » Quelles images, et comme tout cela part du cœur !

M. de Maistre gagne à être connu par ces Lettres intimes. Il est toujours l'homme fort, qui lutte contre la Révolution et la combat pied à pied, à outrance; mais comme, dans la confidence de sa pensée, il cesse de craindre que l'on ne tire un mauvais parti de ses concessions, il se montre ami des libertés publiques, sages et justes, que peut désirer un peuple; dès-lors il cesse d'être ce *logicien*, *partisan de l'absolutisme*, dont on a fait peur aux petits enfants, et il émet sur la prétendue force des gouvernements despotiques certaines idées dont aujourd'hui l'opportunité ne serait contestée par personne. « Vous me dites, écrit-il, » que les peuples auront besoin de *gouvernements forts*. Sur quoi je » vous demande ce que vous entendez par là ? Si la monarchie vous » paraît forte à mesure qu'elle est plus absolue, dans ce cas, Naples, » Madrid, Lisbonne, etc., doivent vous paraître des gouvernements vi- » goureux. Vous savez cependant, et tout le monde sait que ces mons- » tres de faiblesse n'existent plus que par leur aplomb. Soyez persuadé » que pour *fortifier* la monarchie, il faut l'asseoir sur les lois, éviter » l'arbitraire, les commissions fréquentes, les mutations continuelles » d'emplois et les tripots ministériels. » Ailleurs, et c'est surtout dans ces passages de ces Lettres qu'éclate l'imprévu, M. de Maistre, exilé par la France et réduit à la combattre, ne cesse de proclamer la grandeur providentielle de cette nation, et de voir en elle l'instrument principal de la reconstitution de l'Europe catholique. Un homme de génie, M. Ballanche, a caractérisé M. de Maistre en disant de lui que c'était *le prophète du passé;* puisse-t-il, lorsqu'il parle ainsi de la mission de la France, être aussi le prophète de l'avenir!

Après avoir exprimé notre opinion sur les Lettres inédites, nous dirons peu de choses des Opuscules, pour la plupart inédits aussi, qui forment le deuxième volume. Les uns sont des Traités, en forme de Lettres, dans lesquels sont agitées des questions religieuses relatives au protestantisme, au schisme grec, à l'état du christianisme en Europe. Ces divers écrits sont vigoureusement tracés; ils sont en tout dignes de leur illustre auteur, ce sont autant d'œuvres de raison, de logique et de foi. Les autres, d'une utilité moins immédiate peut-être, ont rapport à quelques affaires intérieures du Piémont et de la Russie; ce sont des

matériaux dont tout historien doit se servir. Enfin, comme nous l'avons dit en commençant, un assez grand nombre sont des pamphlets politiques relatifs aux questions révolutionnaires agitées en Savoie, à l'époque où ce pays faisait partie de la France. Il y a là beaucoup de bon sens, d'esprit et de verve; c'étaient des feuilles volantes qui ne devaient pas se perdre.

En résumé, sans ajouter à la gloire du comte Joseph de Maistre et sans mériter d'être placé au rang des grandes Œuvres de cet écrivain célèbre, le nouveau Recueil offre un vif intérêt au lecteur, et doit faire partie des Bibliothèques catholiques, soit comme livre attachant et instructif, soit comme appendice nécessaire des Œuvres antérieures de celui auquel nous le devons.—Tout ce qui précède nous dispense de dire qu'il s'agit là d'un livre vraiment chrétien, et dont la lecture sera profitable à toutes les classes de lecteurs, spécialement aux hommes faits et aux écrivains.

AMÉDÉE GABOURD.

28. **MARCI MINUTII FELICIS** *Octavius ; édition adaptée à l'usage de la jeunesse, accompagnée de notes géographiques, historiques et littéraires*, publiée sous la direction de M. l'abbé CRUICE. — In-12 de VI-71 pages (1850), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr. 20 c.

L'objet principal de M. l'abbé Cruice, en dirigeant une édition nouvelle et choisie des classiques latins, c'est de faciliter à la jeunesse des écoles, surtout aux élèves des séminaires et des établissements ecclésiastiques, l'étude des admirables chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, si injustement oubliés ou dédaignés jusqu'à nos jours dans l'enseignement. On ne saurait trop applaudir à un si noble but, qu'ont déjà d'ailleurs encouragé de leurs suffrages tant d'honorables et imposantes autorités. Parmi les chefs-d'œuvre chrétiens dignes d'être offerts à l'admiration de la jeunesse studieuse, l'*Octavius* de Minutius Félix méritait de figurer au premier rang. C'est, comme on le sait, un magnifique plaidoyer, une sorte de discussion philosophique et religieuse, à la manière des beaux Traités de Cicéron, de son *de Natura deorum*, par exemple; deux orateurs y prennent tour à tour la parole : Cécilius, l'orateur païen, défend le culte des idoles ; Octavius, l'orateur chrétien, établit les droits de sa religion, et la venge d'une manière triomphante de toutes les odieuses calomnies inventées par l'ignorance ou la mauvaise foi. —Minutius Félix est en même temps le témoin, le juge et l'historien de cette éloquente discussion, regardée, par les plus habiles critiques

de tous les siècles, comme une des plus belles apologies du christianisme. On n'y retrouve point sans doute la période harmonieuse et la magnificence d'élocution si justement vantées dans le grand orateur romain; mais du moins on ne peut s'empêcher d'admirer, dans les discours de l'*Octavius*, une rare vigueur d'argumentation, la force du raisonnement, la vivacité et la véhémence du style, et souvent des pensées délicates et des descriptions pleines de charmes.—M. l'abbé Cruice a fait tout ce qu'il était possible de faire pour rendre aux jeunes gens cette étude agréable, facile et sans danger. Le danger pouvait venir d'un certain nombre de passages ou d'expressions trop nues, capables d'impressionner d'une manière funeste l'imagination ou le cœur de la jeunesse; par exemple, les allusions que fait Cécilius aux crimes infâmes calomnieusement reprochés aux premiers chrétiens par les idolâtres, ou bien encore, dans le discours d'Octavius lui-même, la peinture des turpitudes que les païens honoraient dans leurs dieux, etc. Ces passages, et d'autres de même genre, en petit nombre, il est vrai, ont été prudemment supprimés avec beaucoup de discernement et de goût. Le livre entier est divisé en 41 chapitres, tous très-courts, et précédés chacun d'un sommaire plus ou moins étendu, en français. Au bas des pages se trouvent en abondance d'excellentes notes, variées, succinctes, pleines d'intérêt, les unes littéraires et critiques, les autres historiques et grammaticales, toutes propres soit à résoudre les difficultés du texte, soit à inspirer à l'élève studieux le goût de l'antiquité chrétienne. En plus d'un endroit l'annotateur s'est plu à faire remarquer les réminiscences ou les emprunts qu'a faits l'orateur chrétien à Virgile, à Cicéron, et aux autres écrivains profanes. Une savante Préface pleine d'intérêt fait connaître Minutius Félix, l'auteur de l'ouvrage. Enfin, par la beauté et la netteté des caractères typographiques, par l'exactitude du texte, par l'élégance de l'impression, cette édition se trouve placée au rang des plus soignées et des plus remarquables parmi les classiques.— Nous sommes donc heureux de la signaler et de la recommander à tous les directeurs des séminaires et des établissements ecclésiastiques, pour lesquels elle semble spécialement composée.

29. **MONOGRAPHIE** *de l'église primatiale de Saint-André*; par Mgr Ferdinand-François-Auguste Donnet, archevêque de Bordeaux. — In-8° de 40 pages plus une gravure (1851), chez Faye, à Bordeaux (au profit d'une œuvre de charité).

Serait-ce assez d'avoir établi d'une manière claire et précise les

sans passion pour juger avec équité. — Cette Lettre fera d'autant plus de bien qu'elle sera plus connue; elle mérite à tous les titres la confiance qu'on accorde à un ouvrage dont le fonds et la forme sont également dignes d'éloges. J. Duplessy.

52. **LE VER RONGEUR** *des sociétés modernes, ou le Paganisme dans l'éducation,* par M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, etc. — 1 volume in-8° de VI-416 pages (1851), chez Gaume frères; — prix : 4 fr. 50 c.

Le nom de M. l'abbé Gaume est connu déjà depuis longtemps des amateurs de bons livres : le *Catéchisme de persévérance,* l'*Histoire de la Société domestique chez tous les peuples anciens et modernes,* les *Trois Rome,* et divers autres écrits, ont assigné au docte grand-vicaire de Nevers une place très-distinguée non-seulement parmi les érudits, mais aussi parmi les défenseurs des doctrines catholiques. Le second de ces livres présente l'une des études les plus approfondies de l'état du monde avant le christianisme et après la prédication de l'Évangile. On relira toujours cette histoire, parce qu'elle est complète au point de vue de la famille, et surtout parce qu'elle est vraie. M. l'abbé Gaume n'est pas le premier écrivain qui ait arraché les voiles brillants et menteurs qui couvrent la réalité païenne; mais il a le mérite incontestable d'avoir étudié avec conscience cette immense époque, et d'avoir su placer dans son jour véritable le tableau hideux qu'elle présente aussitôt que la lumière pénètre par-delà ses dehors fallacieux. Il n'a pas étudié avec moins de soin la prodigieuse révolution produite par le christianisme dans les mœurs sociales.

Nous avons cru devoir faire cette observation avant de parler de la nouvelle publication que nous allons examiner; elle constate la compétence incontestable de M. l'abbé Gaume sur le sujet qu'il traite. Ce sujet est des plus importants. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de rechercher les causes de la maladie dont la société moderne est atteinte, et d'indiquer comment cette maladie, dont les symptômes frappent tous les yeux, peut être combattue et guérie.

Le ver rongeur des sociétés modernes, c'est le paganisme. Comment le paganisme s'est-il introduit au sein d'une société toute chrétienne?

Il n'est pas difficile de constater que les sociétés modernes marchent depuis la Renaissance dans une voie tout autre que la voie chrétienne. Il est évident que nous nous écartons de plus en plus de la voie évangélique. Pourquoi? L'éducation étant le seul levier avec lequel on puisse

soulever le monde, car « l'éducation, c'est l'empire, parce que l'éducation, c'est l'homme, et l'homme, c'est la société, » c'est l'éducation qu'il faut interroger si on veut avoir le mot de l'énigme. Or, quelle est la tendance de l'éducation ? son organisation n'a pas changé. Aussi la cause du mal n'est pas dans l'organisation, elle est ailleurs. Mais si, pendant toute la durée du moyen âge, l'éducation fut exclusivement chrétienne, il n'en a pas été de même depuis la Renaissance. Immédiatement le paganisme se produit en tant qu'éducateur avec ses classiques, ses arts, ses erreurs et ses principes. L'enfance, qui puisait une nourriture toute chrétienne dans l'étude des classiques chrétiens, fut sevrée de cette nourriture saine et substantielle, pour ne plus recevoir qu'une alimentation païenne. Aussi une révolution presque instantanée se produit-elle ; les idées prennent une pente païenne, et le monde des lettrés rétrograde vers le monde ancien.

Voilà un fait à constater. M. l'abbé Gaume, loin de reculer devant sa preuve, l'administre avec autorité. Déjà il avait eu soin d'établir d'une manière formelle la vérité de l'axiome dont il part : *L'éducation, c'est l'homme.* Faire l'histoire de l'*instruction* de la jeunesse depuis la prédication des Apôtres jusqu'à nos jours était un moyen certain de démontrer les variations de cette instruction. Ainsi a procédé l'auteur. Trois périodes se présentent dans cette histoire : la première, des Apôtres au VIe siècle ; la deuxième, du VIe siècle à la fin du XVe ; et enfin la troisième, du XVIe siècle jusqu'à nos jours. Si le christianisme a régné en souverain sur les âmes et sur la société, c'est dans les deux premières de ces périodes. Pendant la première époque, les livres classiques de l'enfance sont exclusivement chrétiens ; les auteurs païens sont remis entre les mains de l'adolescent, et les écoles lui sont ouvertes seulement dans un âge déjà assez avancé. Les Pères diffèrent même entre eux sur la convenance de ces études. Les âmes, à cet âge, prémunies par une éducation exclusivement chrétienne, ne sont plus exposées nécessairement aux dangers de la lecture des auteurs profanes. Dans la seconde période, cette même méthode est également suivie ; seulement, les auteurs païens sont encore plus soigneusement éloignés de l'enfance, et même de l'adolescence.

On connaît en général fort peu l'histoire de l'instruction pendant les quinze premiers siècles de notre ère ; de là tant d'erreurs. M. l'abbé Gaume n'a certes pu traiter à fond un sujet aussi intéressant ; mais il jette sur cette période un jour assez vif, sinon pour détruire des pré-

jugés enracinés, au moins pour prouver la nécessité d'étudier avec soin le côté classique du moyen âge, avant de renouveler la constante accusation de barbarie portée contre lui à partir de la troisième époque, c'est-à-dire de l'envahissement de l'Europe occidentale par les lettrés grecs, chassés de Constantinople. Avec eux les classiques païens remplacent les classiques chrétiens, comme l'art païen détruit l'art chrétien. Aussi la marche des études se modifie-t-elle ainsi que l'éducation. — Cette partie du travail de M. l'abbé Gaume est pleine d'intérêt; elle amène les réflexions les plus profondes.

Le fait constaté, il s'agissait de prouver le danger des études païennes, et d'établir les conséquences pratiques de ces études. Ici l'auteur, s'appuyant sur les autorités les moins contestables, sur les faits les plus concluants, établit et ce danger et ses résultats. Il appelle à son aide le témoignage des hommes, c'est-à-dire le témoignages des Pères et des écrivains les plus érudits. Il passe au témoignage des faits, et l'influence délétère du paganisme classique sur la littérature et sur le langage lui fournit des arguments d'une grande force. Les aperçus nouveaux que l'auteur fait passer sous les yeux du lecteur corroborent encore l'impression que l'esprit a reçue. On sent parfaitement les ravages profonds, œuvres du paganisme, et cependant le fond de l'abîme n'apparaît pas encore. Nous sommes tous tellement nourris de la lecture des anciens, tellement imprégnés de la littérature qu'ils ont produite, tellement habitués à vivre avec le paganisme et dans le paganisme, que nous n'avons plus la conscience de l'antagonisme de nos livres, de nos arts, de notre langue, de nos mœurs avec le christianisme, auquel nous croyons cependant. Notre littérature religieuse elle-même n'est pas exempte de cette ridicule et scandaleuse anomalie. Elle, aussi, adopte, et sans s'en rendre compte, des expressions essentiellement païennes. Notre statuaire, notre peinture, notre architecture, tous nos arts sont plus ou moins païens, et ils ne quittent pas ce caractère même dans l'emploi religieux. Nos sciences sont aussi païennes que nos arts. Comment, les choses en étant là, et, il faut en convenir, elles en sont là, la religion resterait-elle en dehors de l'influence générale? Si ceci semble un paradoxe, qu'on lise les XIX[e] et XX[e] chapitres de ce livre.—La famille peut-elle être plus épargnée que la religion? non. La famille n'était pas connue de l'antiquité, et de nos jours ne nous propose-t-on pas le retour aux idées des utopistes et des législateurs païens? Aussi notre société chrétienne n'est-elle pas sans cesse battue en brèche par les principes

des sages du monde ancien? Il faudrait copier une moitié du livre de M. l'abbé Gaume, pour exposer l'ensemble des idées parfaitement justes qu'il émet sur les causes du mal profond qui nous travaille. Il déduit avec sagacité les conséquences pratiques de l'enivrement que nous cause, dès le berceau, l'élément grec et romain dont on nous nourrit. Il montre le socialisme et le communisme sortant en dernière analyse de cet enseignement essentiellement opposé à l'enseignement chrétien. Au siècle de Louis XIV, on ne se doutait guère qu'une révolution, née de la littérature que l'on préconisait, amènerait la destruction de la royauté, menacerait l'ordre social tout entier. *Fénelon*, *cet admirateur* exclusif de l'antiquité, ne croyait certes pas, en écrivant *Télémaque*, tracer, pour ainsi dire, un cadre que M. Cabet remplirait!...

Cette dernière partie du travail de M. l'abbé Gaume est d'une grande valeur. Il dit avec raison : « A mesure que le temps marche, les fruits de » l'arbre païen arrivent à leur maturité. » — Le temps a marché, les fruits de l'arbre touchent à leur maturité; continuerons-nous à donner à l'arbre des soins empressés? ou oserons-nous porter la coignée à sa racine?

Oui, le paganisme s'est introduit dans la société que le christianisme avait faite; oui, il a déposé dans son sein des germes de mort; ces germes ont été introduits par l'éducation; ils ont grandi avec elle; ils ont poussé des racines et des rameaux qui étouffent cette société; cela est incontestable. Après avoir médité le livre de M. l'abbé Gaume, on reste pénétré de cette vérité; mais comment combattre la maladie dont est atteinte la société? comment la guérir?

Après avoir constaté le mal et son importance, l'auteur propose le remède : le moyen âge fut chrétien, parce que l'éducation fut chrétienne; la Renaissance a rendu la société païenne, parce qu'elle a fait l'éducation païenne : rendons la société chrétienne, en éloignant de l'éducation l'élément païen.

Est-ce à dire que le grec et le latin doivent être bannis de l'enseignement? non; mais remplaçons les classiques païens par des classiques chrétiens. Des objections très-graves s'élèvent; elles sont combattues avec sagacité; un plan de régénération est même proposé. Cette partie du livre présente beaucoup d'intérêt. A notre sens, elle est trop courte; elle exigeait un développement très-important, que le titre du *volume excluait peut-être; car le titre* ne promet que l'appréciation de l'influence du paganisme dans l'éducation.

Sans doute M. l'abbé Gaume a raison; sans doute l'anomalie qu'il

constate, les périls qu'il signale existent; sans doute il est odieux de voir une société chrétienne jeter l'enfance dans *un moule païen;* sans doute nous sommes illogiques, absurdes; mais la régénération des études conjurerait-elle l'orage? Dieu, pour punir le monde et le laver des crimes dont il était couvert, employa le déluge. Pour détrôner le paganisme, il ne s'agit pas seulement d'écarter de l'enseignement les classiques païens, il faudrait encore bannir nos classiques modernes, régénérer notre littérature, nos arts, nos mœurs et nos lois; car M. l'abbé Gaume a trop bien prouvé l'existence de l'immense réseau païen dans lequel notre société vit, ou plutôt meurt, pour que tout esprit éclairé par lui puisse espérer le salut de la société, uniquement par la régénération des études. Toutefois, les secrets de Dieu sont impénétrables, et le médecin appelé au chevet d'un mourant doit essayer de tous les moyens de guérison. L'Église a les promesses divines; elle a des devoirs spéciaux : le prêtre ne peut rester muet devant le mal; le mal existe, il importe de le signaler; le prêtre voit un remède à ce mal, il doit le proclamer.

Le livre dont nous venons de donner une froide et sèche analyse, sera lu avec fruit par tous les hommes dévoués, ou par devoir ou par position, à l'éducation; et leur nombre est très-grand; il portera dans les âmes de salutaires pensées et d'amers regrets. La lucidité avec laquelle les sujets divers touchés par l'auteur sont traités, la finesse et la justesse des aperçus historiques et critiques, le charme du style et l'actualité des réflexions, rendent la lecture de ce volume très-agréable.

A. DE MILLY.

53. **VIE DE MADAME DE SOYECOURT,** *carmélite, et Notice sur le monastère de Grenelle, fondation royale de Marie-Thérèse* (1664), par l'AUTEUR *du Mois du Sacré-Cœur*. — 1 volume in-12 de LXXXVI-310 pages plus un portrait (1851), chez Mme veuve Poussielgue-Rusand; — prix : 2 fr. 50.

Rien de plus simple, de plus uniforme et de moins fertile en événements que la vie d'une religieuse carmélite. Occupée d'exercices de piété qui se renouvellent chaque jour, séparée d'ailleurs entièrement du monde, elle passe ses années dans une paisible et sainte obscurité. Telle aurait dû être la vie de la vénérable Mère de Soyecourt, qui ne désirait rien tant que d'être oubliée d'un monde qu'elle avait quitté avec tant de générosité; et cependant son existence a été des plus agitées. Pourquoi? parce qu'elle éprouva toute la violence de la tem-

Alfani et Guaiferii. — TEXTES ITALIENS : 1° *De la Jérusalem céleste, et de l'infâme Babylone*; 2° *Poésies de Buonagiunta de Lucques*; 3° *Poésies de Dino Compagni*; 4° *L'Intelligenza*, poème épique, une des plus curieuses productions du génie italien qui ait précédé la *Divine Comédie*, et où Dante a puisé peut-être quelques inspirations.

66. **ESSAI** *sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, par M. DONOSO CORTÈS, marquis DE VALDEGAMAS. (Bibliothèque nouvelle.) — 1 volume in-12 de 424 pages (1851), rue de Lully, 3 ; — prix : 2 fr.

Les grands écrivains ne manquent jamais aux jours décisifs de la lutte entre le bien et le mal. — Le comte Joseph de Maistre rappela à l'Europe de Rousseau, de Voltaire et des encyclopédistes, les grandes vérités de l'ordre social. Quand on proclamait le christianisme mort, il présentait, avec l'énergie de sa puissante intelligence, le christianisme éclairant jusqu'au fond de son abîme la révolution qui s'opérait. Les écrits du comte de Maistre sont restés comme restent les grandes choses. — Les conséquences des doctrines que combattait l'auteur des *Considérations sur la France* se sont développées et sont parvenues de nos jours à leur apogée : un nouvel écrivain, étranger à notre pays comme le comte de Maistre, nourri comme lui des études les plus fortes et les plus consciencieuses, puissant par la pensée, fort de cette force que produit la conviction catholique, mûri par la méditation des affaires et la connaissance des hommes, se présente avec toute la hardiesse et le courage d'un homme inspiré par la charité chrétienne et l'amour de la vérité. Sa voix éclate d'abord dans le Parlement espagnol : il avertit l'Europe, signale les dangers que court la civilisation, et indique les moyens de vaincre l'hydre de l'anarchie, non point en coupant successivement chacune de ses têtes, mais en frappant le monstre droit au cœur. Mais il ne s'en tient point à ce discours que l'Europe a écouté avec le silence de l'admiration ; il publie en français le livre dont nous venons de donner le titre. Il sait que « le catholicisme est un sys- » tème complet de civilisation ; si complet qu'il embrasse tout dans son » immensité, la science de Dieu, la science de l'ange, la science de » l'univers, la science de l'homme (p. 24) ; » dès-lors la négation du christianisme est la négation de la civilisation. Il importe donc de voir comment le catholicisme ordonne toutes choses, et comment le désordre naît aussitôt que le christianisme est abandonné. Il ne s'agit pas ici d'une dissertation simplement philosophique ou politique : M. Donoso

Cortès n'est pas de ces esprits qui s'arrêtent à un point quelconque de la course ; il commence par le commencement et finit par la fin. Si M. Proudhon est surpris « qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours » de la théologie, » M. le marquis de Valdegamas n'éprouve pas le même étonnement, car il sait que « la théologie, par là même qu'elle » est la science de Dieu, est l'océan qui contient et embrasse toutes les » choses, comme Dieu est l'océan qui contient et embrasse toutes les » choses (p. 1). »

C'est donc devant une question théologique aussi féconde, aussi transcendante, que se place l'auteur ; il l'attaque avec hardiesse, mais aussi avec respect. Cette question est nécessairement celle-ci : Seul, le catholicisme ordonne les choses humaines et les met en concert. Qu'est-ce que cet ordre, qu'est-ce ce concert ? Comment s'établissent-ils au point de vue purement moral ? Quel est leur reflet sur la société ? Comment ont-ils pu s'établir ? — Tel est l'objet du premier livre, divisé en sept chapitres. Les analyser est impossible, tant les idées, les démonstrations, les aperçus nouveaux y abondent, se lient, se resserrent et forment un tout. Nous nous contenterons, dans notre impuissance, de citer la page suivante.

« Résumant en quelques mots ce qui a été dit jusqu'ici, nous pouvons » affirmer, sans crainte d'être démenti par les faits, que le catholicisme a » mis toutes les choses humaines en ordre et en concert. Relativement » à l'homme, cet ordre et ce concert veulent dire que par le catholi- » cisme le corps a été assujetti à la volonté, la volonté à l'entendement, » l'entendement à la raison, la raison à la foi, et le tout à la charité, » qui a la vertu de transformer en Dieu l'homme purifié par un amour » infini. Relativement à la famille, ils veulent dire que par le catholi- » cisme les trois personnes domestiques réunies par le lien le plus doux » sont arrivées à se constituer définitivement. Relativement au gouver- » nement, ils signifient que par le catholicisme l'autorité et l'obéis- » sance ont été sanctifiées, et la tyrannie et la révolte condamnées à » jamais. Relativement à la société, ils signifient que par le catholi- » cisme la guerre des castes a cessé, que l'harmonie concertée de toutes » les agrégations sociales a commencé ; que l'esprit d'associations fé- » condes a succédé à l'esprit d'égoïsme et d'isolement, et l'empire de » l'amour à l'empire de l'orgueil. Relativement aux sciences, aux lettres » et aux arts, ils signifient que par le catholicisme l'homme est entré en » possession de la vérité et de la beauté du vrai Dieu et de ses splendeurs

» divines. Il résulte enfin de tout ce que nous avons dit qu'avec le ca-
» tholicisme est venue au monde une société surnaturelle, excellente,
» parfaite, fondée de Dieu, conservée de Dieu, assistée de Dieu, qui con-
» serve en dépôt perpétuellement sa parole éternelle, qui donne au
» monde le pain de la vie, qui ne peut se tromper ni tromper, qui en-
» seigne aux hommes les leçons qu'elle apprend de son divin maître,
» qui est la parfaite image des perfections divines, l'exemplaire sublime,
» le modèle achevé des sociétés humaines. Dans les chapitres suivants
» il sera complétement démontré que ni le christianisme, ni l'Église
» catholique, qui est son expression absolue, n'ont pu opérer de si
» grandes choses, de si étonnants prodiges, de si merveilleux chan-
» gements, sans une action surnaturelle et constante de la part de
» Dieu, qui gouverne surnaturellement la société par sa Providence et
» l'homme par sa grâce (pp. 57-59). »

Quelque hauts que soient ces problèmes, ils sont résolus avec une précision dont nous regrettons de ne pouvoir donner la mesure.

Le second livre est intitulé : *Problèmes et solutions relatifs à l'ordre général*. Tout d'abord se présente la question du libre arbitre de l'homme, puis celle du manichéisme et du manichéisme proudhonien. Ici M. Donoso Cortès attaque les erreurs anciennes et les erreurs nouvelles avec une énergie et une logique qui le placent incontestablement à la tête des plus profonds penseurs. — La dialectique de l'auteur n'est ni moins pressante, ni moins lumineuse dans les chapitres qui suivent, soit qu'il dénonce les secrètes analogies entre les perturbations physiques et les perturbations morales, toutes dérivées de la liberté humaine (p. 157); soit qu'il traite de la prévarication angélique et de la prévarication humaine (p. 169); soit qu'il explique comment Dieu tire le bien de la prévarication de l'ange et de celle de l'homme (p. 183). Le spectacle devient plus saisissant encore, s'il est possible, quand, arrivant aux solutions données à ces problèmes par l'école libérale et par les écoles socialistes, l'auteur, s'élevant jusque dans les régions de la théologie, foudroie ces doctrines subversives de tout ordre social. Combien nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de citer la conclusion de ce livre !

Le troisième livre aborde les problèmes relatifs à l'ordre dans l'humanité. Ici se présente la question de la transmission de la faute, le dogme de l'imputation (p. 257), celui de la solidarité et les grandes conséquences qui en découlent (p. 285-347). L'auteur n'a reculé de-

vant aucune discussion ; il a sondé les théories socialistes et humanitaires ; il n'a pas craint même d'aborder la grande question des sacrifices humains et de la peine de mort. Il faut lire avec une attention toute particulière ce sixième chapitre ; il faut lire surtout le résumé de toute cette discussion (p. 367-377). Après avoir réduit à néant les théories socialistes, M. Donoso Cortès arrive à l'incarnation du Fils de Dieu et à la rédemption du genre humain. Quelles admirables pages ! Ici le respect se confond avec l'amour ; les plus hautes conceptions philosophiques se déroulent avec une lucidité et un enchaînement dont notre littérature offre peu d'exemples. Chaque parole a sa valeur, et *quelle valeur ! elle est ou une démonstration*, ou l'expression d'un sentiment sublime ; elle unit la force du raisonnement à toute la délicatesse du sentiment. Citons ces seuls mots qui couronnent le huitième chapitre : « Depuis que la croix s'est dressée en l'air, il n'est pas d'homme qui ne » puisse vivre dans le ciel, même avant d'avoir laissé à la terre sa dé» pouille mortelle ; car s'il vit encore ici-bas pour la tribulation, il est » déjà là-haut par l'espérance (p. 390). »

Le lecteur nous saura bon gré, nous n'en doutons pas, de mettre sous ses yeux la dernière page du livre : « Il a été donné à l'homme de fouler » aux pieds la société déchirée par les discordes, de renverser les murs » les plus solides, d'entrer à sac dans les cités les plus opulentes, de » renverser avec fracas les empires les plus vastes et les plus peuplés, » d'ensevelir dans d'épouvantables ruines les plus brillantes civilisations » et d'envelopper leurs splendeurs dans le sombre nuage de la barbarie. » Ce qui n'a pas été donné à l'homme, c'est de suspendre pour un jour, » pour une heure, pour un instant, l'accomplissement infaillible des lois » fondamentales du monde physique et moral, constitutives de l'ordre » dans l'humanité et dans l'univers. Ce que le monde n'a jamais vu et ne » verra jamais, c'est l'homme fuyant l'ordre par la porte du péché, et » n'y rentrant pas par celle de la peine, cette messagère de Dieu, qui » atteint toujours le but de ses messages. »

Tels sont les sujets traités par M. le marquis de Valdegamas. Nous n'avons pas la prétention de donner une analyse même incomplète de son Œuvre : développement aussi concis que lumineux des vérités primordiales du catholicisme, examen aussi approfondi que vrai du libéralisme et du socialisme, il n'est pas de page qui ne renferme quelque démonstration tellement serrée, tellement complète, que pour en reproduire l'idée-mère il faudrait copier. En effet, l'auteur dédaigne, dans

son énergie, tout ornement inutile, toute parole placée seulement dans le discours pour l'effet. Notre langue brille ici par sa précision ; M. Donoso Cortès se sert d'elle avec une habileté ignorée de la plus grande partie de nos écrivains ; il a prétendu à un seul mérite, rendre sa pensée : or, cette pensée coule comme un jet de bronze ; parfaitement une, parfaitement solide, sa dignité égale sa simplicité. Si on veut séparer, on brise.

L'auteur est très-familiarisé avec les formes philosophiques ; il emploie la logique avec une adresse incontestable ; les coups qu'il porte avec cette arme terrible et beaucoup trop dédaignée, frappent en pleine poitrine : témoin la lutte dans laquelle il terrasse M. Proudhon.

Cet ouvrage, aussi modeste dans sa forme que dans son titre, est appelé à prendre place à côté des Œuvres du comte Joseph de Maistre. Il est probable qu'il soulèvera l'indignation de l'ancien libéralisme et la colère du socialisme ; ce sera à bon droit, car l'un et l'autre y sont appréciés à leur juste valeur, et jamais peut-être leur incapacité à produire quoi que ce soit de durable n'a été plus clairement démontrée. M. Donoso Cortès, en conservant toute la dignité qui lui convient, réduit à de misérables proportions l'importance de ces doctrines, qui ne sont, après tout, dangereuses que pour l'ignorance. Au contraire, le catholicisme apparaît dans toute son immense grandeur, dans toute sa divinité ; ici on n'a point cherché à le rapetisser à la mesure de l'homme, on n'a point cherché à expliquer ce qui est mystérieux ; on a admis ce qui est incontestable, le surnaturel. Aussi l'*Essai sur le Catholicisme* sera-t-il lu, nous n'en doutons pas, par tous les hommes sérieux, et non-seulement lu, mais médité. Ces pages exigent un examen attentif ; elles sont trop logiques et trop pleines pour obtenir seulement une première lecture. Après les avoir lues, on les relira encore ; après les avoir méditées, on les méditera encore.

A. de Milly.

67. **ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES**, par M. Ed. Fleury.

68. Camille Desmoulins et Roch Marcandier ; *la Presse révolutionnaire.* — 2e édition, 2 volumes in-12 de 342 et 374 pages (1851), chez Didier ; — prix : 7 fr.

69. Babœuf et le Socialisme en 1796. — 2e édition, 1 volume in-12 de 352 pages (1851), chez Didier ; — prix : 3 fr. 50 c.

Ces trois volumes ne sont dénués ni d'intérêt, ni de valeur historique. En les qualifiant d'*Études*, l'auteur, qui est sans doute au début de la carrière des lettres, leur a modestement donné le nom le plus

on le sait, excelle, ainsi que ses contemporains, dans le genre descriptif. Quoi de plus pur et de plus frais, par exemple, que la description de la vallée de Tempé? Or, cette description et beaucoup d'autres semblables ne se retrouvent plus ici; et c'est pour les jeunes littérateurs une privation réelle, que l'auteur de l'*Abrégé* aurait dû leur épargner. — En outre, la difficulté des transitions après certaines coupures laisse quelquefois le lecteur dans l'obscurité, ou entraîne l'abréviateur à des incorrections de style, à des incorrections de langage. Ainsi, à la page 66, par suite d'une mutilation peu adroite, le passage où il est question du meurtre de Timophanès, frère de Timoléon, manque d'intérêt et de clarté, et se termine par une faute de grammaire impardonnable: « Il crut en avoir le droit (de s'emparer de la tyrannie), et après l'avoir inutilement admonesté, *il* le laissa massacrer sous ses yeux. » Le premier pronom *il* se rapporte à *Timophanès*, et le second, à *Timoléon*. — Quant aux notes dont nous avons parlé, elles nous ont paru en général exactes, sages, bien appliquées, fécondes en réflexions et en bons enseignements; mais elles se ressentent un peu trop des bruits et des agitations de notre époque. L'auteur semble rechercher plus souvent qu'il ne faudrait l'occasion d'attaquer les démagogues et les républicains socialistes. Nous aurions voulu sur ce sujet plus de réserve, au moins dans le ton, qui devient parfois violent et déclamatoire. En d'autres endroits aussi nous remarquons des phrases incorrectes, peu élégantes, telles que celle-ci: « Chez eux la bonté » de la pensée n'était rien, *s'ils n'étaient beaux, les signes destinés à la rendre* (p. 133). » — Ce travail, malgré ces imperfections, est bon et sera utile. Cette édition d'*Anacharsis* sera désormais la seule dont on puisse prudemment conseiller la lecture à la jeunesse catholique, et elle le lira, nous n'osons pas dire avec intérêt et avec plaisir, mais au moins avec fruit et sans danger.

JANVIER.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par deux décrets des 17 et 27 septembre 1851, publiés à Rome le 28 septembre, condamne et défend les ouvrages suivants:

Manuale Compendium juris Canonici, ad usum Seminariorum, juxta temporum circumstantias accommodatum. Auct. *J.-F.-M. Lequeux, etc.*

I Benefattori dell'Umanità. (*Les Bienfaiteurs de l'humanité.*)

Defensa de la autoridad de los Gobiernos y de los Obispos contra les pretenciones de la Curia Romana, por Francisco de Paula. G. Vigil. (V. p. 5 du présent volume.)

Juris Ecclesiastici Institutiones Joannis Nepomuceni *Nuytz*, in Regio Taurinensi Athenæo Professoris « Itemque » *In Jus Ecclesiasticum universum Tractationes*, auctoris ejusdem. (V. p. 145 du présent volume.)

Aussitôt qu'il a connu la condamnation prononcée contre son ouvrage, M. l'abbé Lequeux, vicaire général de Paris, s'est empressé d'adresser la lettre suivante à Mgr le Nonce apostolique :

Paris, le 12 octobre 1851.

« MONSEIGNEUR,

» J'ai reçu hier au soir la notification que vous avez bien voulu me faire du décret de la Congrégation de l'Index, du 27 septembre 1851, et je m'empresse de déposer la déclaration suivante dans les mains de Votre Excellence :

« Ayant consacré ma vie tout entière au service de l'Église, et crai- » gnant par-dessus tout d'être, dans cette circonstance, une occasion » de scandale, je déclare me soumettre humblement au jugement que » la Congrégation de l'Index a porté sur l'ouvrage que j'ai publié sous » le titre de : *Mànuale compendium juris Canonici, juxta temporum cir-* » *cumstantias accommodatum.* »

» Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage de mon profond respect.

» De Votre Excellence, le très-humble serviteur,

» LEQUEUX, *vicaire-général.* »

Supplément à l'Index.

L'imprimerie de la Chambre Apostolique vient de publier un nouveau Supplément de l'*Index novissimus librorum prohibitorum.* Ce Supplément contient les livres condamnés depuis le 30 mars 1841 jusqu'au 22 août 1851.

On y trouve la liste, par ordre alphabétique, de 169 livres mis à l'Index dans cette période de dix années ; c'est, en moyenne, 16 condamnations par an.

Il y a, parmi ces ouvrages, 62 livres italiens, 67 français, 22 allemands, 8 espagnols, 6 latins et 3 anglais.

A l'exception de deux circulaires du vicaire général de Saragosse, ainsi que d'une Lettre pastorale de l'Évêque d'Astorga, les ouvrages espagnols ont presque tous rapport aux matières ecclésiastiques et aux relations des deux puissances. Ainsi 1° une *Apologie catholique des observations pacifiques de l'Archevêque de Palmyre, don Felix Amat, sur la puissance ecclésiastique et ses relations avec le pouvoir civil ;* cette apologie catholique fut condamnée par décret du 13 janvier 1845 ; 2° la *Défense de l'autorité des gouvernements et des évêques contre les prétentions de la Cour de Rome*, publiée à Lima en 1848, et condamnée par un Bref en date du 10 juin 1851 dont nous avons donné le texte (p. 5 du présent volume) ; 3° le livre du chanoine de Saragosse don Policarpo Romea, ayant pour titre : *España en sus Derechos. Roma hostilizando contra estos Derechos* (décret du Saint-Office en date du 13 juillet 1842) ; 4° le *Cours de droit ecclésiastique*, tome 1, par M. L. Vidaure, ainsi que la Défense du même auteur décrétée par Martillos (décret de l'Index du 16 septembre 1841).

Parmi les ouvrages français ayant trait aux matières ecclésiastiques et canoniques, on remarque la brochure de M. l'abbé Bernier, vicaire général d'Angers, ayant pour titre : *Humble remontrance au R. P. don Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, etc.*; elle a été mise à l'Index par décret du 27 juin 1850. On y voit aussi le *Manuel du Droit ecclésiastique français, contenant* : *Les libertés de l'Église gallicane en* 83 *articles, avec un commentaire ; la Déclaration du clergé de* 1682 *sur les limites de la puissance ecclésiastique ; le Concordat et la loi organique, etc., etc,* par M. Dupin, procureur général près la Cour de Cassation (décret du 5 avril 1845). — Nous n'avons remarqué aucun autre ouvrage écrit en France sur le droit canon et sur la liturgie, qui ait été mis à l'index jusqu'au jour où s'arrête l'Appendix que nous examinons.

Un décret du 19 décembre 1850 a condamné, *donec corrigatur,* un ouvrage portant pour titre : *Dei Limiti delle Due Potesta ecclesiastica e secolare. Dissertazione postuma dell' Ab. Vicenzo Bolgeni.* Un autre décret du 28 janvier 1842 prohibe une prétendue *Dimostrazione che il Contratto di Matrimonio deve ritenersi distinto dal Sacramento del Matrimonio.* Nous ne mentionnerons pas les opuscules de l'abbé Rosmini, les *Cinq plaies de l'Église* avec les deux Lettres sur l'élection des évêques par le clergé et le peuple, mis à l'index par décret du 30 mai 1849 en même temps que la *Costituzione secundo la Giustizia sociale con un Appendice sulla Unità d'Italia* du même auteur. Ils sont accompagnés de

cette note : *Auctor laudabiliter se subjecit.* On voit aussi dans le Supplément les deux ouvrages du professeur Nuytz, de Turin, condamnés par un Bref du 22 août de cette année, que nous donnons à la page 145 du présent volume.

L'Allemagne a fourni plusieurs noms à l'Index des livres répréhensibles en fait de Droit canon. Ainsi, le livre sur le synode diocésain ayant pour titre : *Die Bisthums-Synode, und die Erfordernisse und Bedigungen einer heilsanen herstellung der selben* (*Du synode diocésain, de la nécessité et des conditions de le rétablir utilement*) ; cet ouvrage a été condamné par décret du 25 octobre 1849. Deux ouvrages de Joseph Gehringer l'ont été le 12 janvier 1850 ; l'un ayant pour titre : *Liturgik. Ein leitfaden tzu academischen fortragen über die Christliche Liturgie, etc.* (*Liturgie. Manuel de leçons académiques sur la liturgie chrétienne d'après les principes de l'Eglise catholique*) ; l'autre ouvrage du même auteur a pour titre : *Theorie der Seelsorger* (*Théorie de la cure des âmes.*) On peut ranger dans la même catégorie le livre *Kirchlich synodal Institut* (*Institut synodal ecclésiastique*), Fon. D. F. Haiz, condamné par décret du 25 octobre 1849, ainsi que l'ouvrage de Kirscher mis à l'index en même temps : *Die Kirchlichen tzustande der Gegenwart* (*Etat présent de l'Église*). Enfin nous citerons le Traité de Xavier Gmeiner (*Institutiones juris ecclesiastici ad principia juris naturæ et civilis methodo scientifica adornatæ* (décret du 8 juin 1847).

La théologie hétérodoxe a été frappée dans la personne de Philipponi : *In Universam Theologiam tractatus isagogicus* (Décret du 15 mars 1851); dans Pierre Tamburini : *Prælectiones de Ecclesia Christi ;* dans Jaumanu, doyen de la cathédrale de Rottenbourg : *Katechismus der Christ-katolichen lehre, etc.*, ou *Catéchisme de la doctrine catholique*, condamné, *donec corrigatur*, par décret du 29 novembre 1847 ; dans Sartori : *Manuel de l'histoire de la religion et de l'Eglise chrétienne à l'usage de la jeunesse catholique* (décret du 25 mars 1843). L'auteur abusa de l'approbation des supérieurs, qui ne lui avait été accordée que conditionnellement.— On voit également dans le catalogue trois opuscules du chanoine Brenner ; une *Histoire de la confession*, par le comte de Lasteyrie ; l'ouvrage de l'abbé Laborde : *Discussion de l'origine, des progrès et des fondements de la croyance à l'Immaculée Conception, en réponse à la démonstration de Mgr Parisis, évêque de Langres* (décret du Saint-Office du 10 juin 1850).

Les *Evangiles*, traduits par M. de Lamennais, avec des notes et des

réflexions à la fin de chaque chapitre, sont mis à l'Index par décret du 17 août 1846, ainsi que la traduction italienne qui en fut faite par Leopardi. — 2° La traduction des Psaumes, publiée à Gênes par Bottaro : *Salmi dati alla luce in Genova dal Sacerdote Bartolomeo Bottaro* (décret du S. Office, 11 septembre 1850).— 3° L'exposition du *Cantique des cantiques* par Fava, sous ce titre : *Cantica delle cantiche esposta in versi italiani con nuove interpretazioni dell'originale ebraico da Angelo Fava* (décret du 5 avril 1842).— 4° Les deux ouvrages de Lanci, *Paralipomeni alla illustrazione della sacra Scrittura* (décret du 17 août 1846), et les *Lettres sur l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens* (décret du S. Office du 5 juin 1850).— 5° Les *Révélations sur les erreurs de l'ancien Testament*, par le Dr Charles de Gosson, et *Salomon le sage, fils de David, sa renaissance sur cette terre et révélation céleste*, publié par M. Gruau de la Barre, faisant suite à l'ouvrage ci-dessus (décret du 13 septembre 1842).

Plusieurs auteurs protestants ont mérité d'être frappés par l'Index; ainsi M. Athanase Coquerel a eu son *Christianisme expérimental* condamné (décret du 23 mars 1850). On trouve aussi un certain nombre d'ouvrages allemands dont l'énumération présenterait peu d'intérêt à nos lecteurs.

Parmi les ouvrages de philosophie, on voit le *Cours de l'histoire de la philosophie*, par M. Cousin (décret du 8 août 1844). — *L'Introduction à l'étude philosophique de l'humanité*, par Altemeyer, ainsi que le *Cours de philosophie de l'histoire* fait à l'Université de Bruxelles par le même auteur. — Le *Cours de droit naturel* ou *Philosophie du droit*, par H. Ahrens (décret du 28 janvier 1842). — *L'Union de la philosophie avec la morale*, par le chev. Bozelli (13 janvier 1845). — L'*Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines*, par Guillaume Tiberghien (5 avril 1845). — L'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, par M. Vacherot (27 juin 1850). — Le *Manuel de philosophie, à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université*, par M. C. Mallet (5 avril 1845). — Le *Traité de physiologie* de C.-F. Burdat, professeur à l'Université de Kœnigsberg, traduit en français par A. Jourdan, première traduction italienne (Décret du 6 juin 1851). — Le *Compendium de l'histoire de la philosophie*, de Tennemann, *quocumque idiomate* (5 avril 1845). — Les *Eléments de logique*, par l'anglais Richard Wately (13 mars 1851).

On remarque, parmi les livres d'histoire, l'ouvrage de Léopold Ranke : *Les Pontifes Romains, leur Eglise et leur domination aux seizième et dix-*

septième siècles (décret du 10 septembre 1841). — Le *Dizionario delle date, dei fatti, luoghi, ed uomini storici, o repertorio alfabetico di cronologia universale*, publié à Paris par une Société de gens de lettres sous la direction de A. L. d'Harmonville. Traduction italienne. Venise. *Donec corrigatur* (13 mars 1851). — L'*Egypte Pharaonique, ou Histoire des institutions des Egyptiens sous leurs rois nationaux*, par D.-M.-J. Henry (25 juin 1850). — L'*Histoire de l'Inquisition* (en italien) (décret du S. Office du 13 décembre 1850).

Plusieurs des hommes qui se sont fait un nom en Italie dans ces dernières années l'ont prêté au catalogue des auteurs prohibés. On y voit les *Etudes philosophiques* (en italien) de N. Tommasco (décret du 13 septembre 1842). — Trois ouvrages de Mamiani (décret du 12 janvier 1850). — Les *Opuscules moraux*, du comte Jacques Leopardi, *donec emendentur* (27 juin 1850). — Le *Gesuita moderno* de Vincent Gioberti (30 mai 1849). — Quatre ouvrages historiques de Bianchi-Giovini : *Esame critico degli atti e documenti relativi alla favola della Papessa Giovanna; Pontificato di S. Gregorio il Grande; Storia degli Ebrei* (décret du 19 août 1846), ainsi que les notes du même auteur à la traduction d'une histoire critique des Églises grecque et russe. — Enfin, le *Discorso funebre dei morti di Vienna*, par le P. Ventura (décret du 30 mai 1849) ; mais *auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.*

Nous annonçons avec un vif regret que le docteur Lingard, le célèbre auteur de l'*Histoire d'Angleterre*, est mort le 17 juillet, quelques minutes avant minuit, à sa résidence d'Hornby. Il avait été malade pendant quelque temps, et depuis plusieurs semaines on s'attendait chaque jour à le perdre. Le docteur Lingard était âgé de quatre-vingt-un ans. On croit que, selon sa recommandation expresse, ses restes mortels seront déposés au collége d'Ushau, avec lequel il a eu des relations officielles.

charmant et pieux récit comme un livre d'édification tout à la fois et d'agrément. Plusieurs ouvrages du même auteur ont déjà un renom populaire, trop populaire même, car ils laissent beaucoup à désirer. Ce dernier, croyons-nous, ne manquera pas d'être aussi bien accueilli du public que ses aînés : et assurément, du côté moral, et chrétien surtout, il est bien plus digne de cette faveur. JANVIER.

91. **LEÇONS ÉLÉMENTAIRES** *du saint Évangile, disposées selon l'ordre des dimanches.* — 2 volumes in-18 de IV-204 et II-270 pages (1849), chez Canu, à Évreux, et chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 1 fr. 80 c.

Faire connaître notre Seigneur Jésus-Christ, si méconnu de notre temps, notre Seigneur dans lequel seul, cependant, tous confessent qu'est le salut pour la vie présente comme pour la vie future, pour les sociétés comme pour les individus, et le faire connaître en tirant tout le parti possible de l'usage établi dans l'Église d'apprendre aux enfants l'Évangile de chaque dimanche, tel est le but que s'est proposé le savant et modeste auteur de ce livre. Nous disons savant : pour s'en convaincre, il suffit de lire les notes et les explications qu'il ajoute au texte sacré; modeste, il ne veut pas même être connu. Quel qu'il soit, nous reproduisons volontiers les éloges de Mgr l'Évêque d'Evreux, qui regarde ces Leçons élémentaires comme un ouvrage très-utile pour faire avancer les enfants dans la connaissance de notre divin Sauveur. — C'est un recueil des Épîtres et des Évangiles de chaque dimanche, avec des sommaires analytiques, une traduction simple et correcte, des notes explicatives sur le temps, le lieu, les circonstances, les expressions, les mots mêmes qui pourraient embarrasser. Chaque Évangile est suivi d'un petit questionnaire, qui permet au maître et au catéchiste de s'assurer facilement que l'enfant a bien compris et bien retenu ce qu'il a appris; vient enfin une pratique ou résolution qui inspire l'exercice d'une vertu dont on trouve l'exemple ou le précepte dans les paroles et les actions de notre Seigneur. — Dans une seconde partie, l'auteur explique avec la même méthode les Épîtres et les Évangiles des principales fêtes. Tout ce livre n'est lui-même que la seconde partie d'un ouvrage complet, qui est la Vie de notre Seigneur. Nous voudrions le voir aux mains de tous les jeunes enfants, et nous le recommandons comme excellent aux curés et aux instituteurs.

92. **MÉDITATIONS SUR LES MYSTÈRES DE LA FOI**, composées par le R. P. Louis Du Pont, de la Compagnie de Jésus, et traduites de l'espagnol par un Père de la même Compagnie.— 2e édition, 4 volumes in-8° de 495, 399, 493 et 450 pages (1847), chez Seguin aîné, à Avignon, et chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 16 fr.

Ce serait un préjugé bien fâcheux, de croire que la méditation ou l'oraison mentale convient uniquement aux âmes religieuses, et que les âmes pieuses qui vivent dans le monde peuvent rester indifférentes à ce saint exercice; car comment connaître à fond les mystères et les préceptes d'une religion sur laquelle on n'a jamais sérieusement réfléchi? Comment pratiquer une perfection dont on ne s'applique jamais à préciser les règles et à pénétrer les secrets? La méditation devrait donc être une pratique universellement admise parmi les bons chrétiens, et les confesseurs sages et zélés ne devraient jamais oublier l'avis que leur donne saint Liguori, d'y porter avec ardeur leurs pénitents, et de les y maintenir par de continuelles recommandations. Que de directeurs, peut-être, auront à se reprocher un jour devant Dieu d'avoir plutôt arrêté la bonne volonté des fidèles à cet égard que de l'avoir favorisée! Ne doutons pas cependant que le plus grand nombre des guides spirituels ne prescrivent souvent ces réflexions journalières aux âmes dont ils sont chargés, et n'opposent, sous ce rapport, une sainte sévérité à la pesanteur naturelle de l'esprit qui tend à en éloigner la faiblesse humaine.

Mais veut-on réussir dans cette entreprise? on a besoin de conseils et de secours : de conseils, pour connaître la méthode qu'il faut suivre afin de ne pas s'égarer dans des voies détournées; de secours, pour trouver un aide à son ignorance et à sa froideur. Or, c'est le double avantage que nous présente l'ouvrage si apprécié et si connu du R. P. Louis Du Pont, ouvrage qui se recommande déjà puissamment par la sainteté même de son auteur. On sait, en effet, que ce fervent espagnol, né à Valladolid en 1554, d'une famille considérable par sa noblesse, manifesta dès son enfance les sentiments de piété qu'il conserva toute sa vie. Entré à l'âge de vingt ans dans la Compagnie de Jésus, il se montra toujours un modèle parfait de toutes les vertus, au milieu de ces pieux disciples du Sauveur qui sont eux-mêmes les modèles du clergé. Sur cinquante ans qu'il passa en religion, trente-six furent éprouvés par des maladies et des douleurs que lui

avaient causées ses grandes austérités, et qu'il supporta avec une patience héroïque, exerçant alors par le ministère de sa plume un zèle qu'il ne pouvait plus exercer par l'action et par la parole. Il mourut au lieu même de sa naissance, le 17 février 1624, à l'âge de soixante-dix ans, laissant un tel parfum de grâce et de vertu, que plusieurs fois on a demandé sa béatification et sa canonisation; on ne désespère pas encore de l'obtenir (t. I, p. 15.)

Quel maître plus sûr peut conduire les âmes à la perfection par les voies souvent difficiles de l'oraison! Aussi que nous présente-t-il dans son ouvrage? D'abord, une Préface sur l'oraison mentale, où il n'omet rien de ce qui peut former à la méditation ordinaire, élever même à la contemplation, et prévenir les écarts des genres extraordinaires d'oraison; puis des avis utiles sur la fin qu'on s'est proposée dans cette publication, et sur la manière dont on doit en faire usage, ayant soin de choisir, selon ses besoins, les sujets qui regardent la vie purgative, illuminative ou unitive; enfin les méditations elles-mêmes, qui sont à peu près disposées selon la méthode de saint Ignace. Car tout l'ouvrage se divise en six parties qui traitent, la première, de la pureté de cœur, but essentiel de la vie purgative, et des moyens qui peuvent nous y faire parvenir; la seconde, de la parfaite imitation du Sauveur dans les trente premières années de son existence, ce qui constitue la vie illuminative; la troisième, des mystères de Jésus-Christ depuis son baptême jusqu'au temps de sa Passion, ce qui revient à la vie active; la quatrième, des souffrances qu'il éprouva durant sa Passion, que l'on peut appeler le modèle de la vie passive; la cinquième, de sa résurrection, de la descente du Saint-Esprit, des vertus de la primitive Église présidée par Marie, où l'on trouve les principes de la vie unitive; la sixième enfin, des perfections de Dieu et de ses bienfaits, soit dans le temps présent, soit dans les siècles éternels où se consomme la souveraine béatitude. Que peut-on souhaiter, en matière de piété, qui ne se trouve renfermé dans ce vaste plan? « N'est-ce pas comme une » table couverte de toutes sortes de viandes apprêtées en bien des ma- » nières? Cependant on ne les sert pas pour obliger ceux qui sont con- » viés au festin de manger de toutes, quoiqu'il leur soit libre d'y goû- » ter; mais seulement afin que chacun choisisse ce qui est le plus à » son goût, ou le meilleur pour sa complexion, ou absolument le plus » nécessaire pour sa santé, en abandonnant le reste aux autres, qui » peut-être s'accommoderont de ce qu'il aura laissé, parce qu'ils ne

» sont pas de même tempérament, et qu'ils ont besoin d'une nourri-
» ture différente (t. I, p. 67). » A chacun de suivre sa voie, que le directeur doit bien se garder de gêner, en prétendant soumettre toutes les âmes au même genre et à la même méthode d'oraison.

Peut-être quelques personnes trouveront-elles que les méditations, divisées quelquefois en cinq et six points, sont un peu longues, et que si on veut les lire en entier dans le peu de temps que l'on donne à l'oraison, il restera bien peu d'instants pour méditer après la lecture. A cette difficulté, la réponse est facile ; on peut diviser les sujets trop longs en s'arrêtant d'abord à un ou deux points, et réserver la suite pour le lendemain. « On ne propose pas plusieurs points dans une mé-
» ditation afin qu'on n'en laisse aucun, mais afin que, si le premier ne
» suffit pas, ou qu'on n'y prenne point de goût, on passe au second,
» du second au troisième, et ainsi des autres. Que si dans un seul on
» trouve assez de matière pour s'entretenir avec Dieu, saint Ignace
» veut qu'on s'y arrête, sans se mettre en peine d'aller plus avant. Car,
» si dès l'entrée on rencontre la fontaine d'eau vive, c'est se fatiguer
» inutilement que d'aller chercher plus loin une autre source peut-
» être moins claire et moins abondante (t. I, p. 9-10). »

Cet ouvrage est parfait dans son genre ; la postérité l'a jugé ; nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de nos devanciers. L'avoir traduit de l'espagnol en français, c'est donc avoir rendu un grand service à notre littérature religieuse. Cette traduction, qui n'est pas nouvelle, a remplacé avantageusement une première version qui, barbare en elle-même, l'était devenue davantage encore par les variations de la langue. On ne saurait trop encourager le zèle des éditeurs qui tirent de la poussière les anciens trésors, et les rendent de nouveau populaires en les mettant à un prix que puissent atteindre la plupart des pieux fidèles.

J. Duplessy.

93. **LE PÈRE AUGUSTIN**, *Episode de la Grande-Chartreuse*, par M. l'abbé Jujat. — In-18 de 143 pages (1851), chez Gaume frères ; — prix : 50 c.

« Pour éviter la monotonie des descriptions continues, nous avons
» groupé nos tableaux autour d'une action à laquelle, si on ne veut pas
» la regarder comme vraie, on ne refusera pas du moins le mérite de la
» vraisemblance (Préface, p. 7). » — Nous en demandons pardon à l'auteur, mais nous ne pouvons accorder à l'histoire autour de laquelle

Nous voudrions pouvoir parler longuement des deux autres ouvrages dont le nom est inscrit en tête de cet article, *Méditations morales* et *Études sur les beaux-arts en général.* Les morceaux détachés que ces deux volumes renferment sont loin d'être dépourvus de mérite, et plusieurs, au contraire, appellent à un haut degré l'attention du lecteur; mais ce ne sont là, au demeurant, que d'anciens travaux recueillis par un éditeur soigneux, et qui ont déjà passé sous les yeux du public. Les uns sont des articles de Revue ou de journaux qui remontent jusqu'à 1810; les autres paraissent être des Discours prononcés par M. Guizot dans quelques réunions protestantes. — Les *Méditations morales* sont dignes de ce nom : elles renferment des vérités utiles, elles sont quelquefois le développement des doctrines de l'Évangile, mais, ce sont des Études au point de vue protestant, et qui, sous le rapport de la vérité et du dogme, ne doivent être acceptées par des catholiques qu'autant qu'elles ne font pas à leur foi et à leurs croyances une part injuste ou mauvaise. On comprendra notre pensée. — Les *Études sur les beaux-arts* datent du temps de l'Empire; ce sont des souvenirs choisis par l'auteur et recueillis avec discernement, et qui ont dû avoir place dans les journaux de 1808 à 1814. On dirait une collection d'articles sur le Musée national ou sur le Salon d'exposition. Il y a dans les jugements de M. Guizot la trace de connaissances artistiques que nous ne lui avions jamais attribuées, et qu'il nous révèle pour la première fois. Les hommes spéciaux pourront consulter avec fruit ces Notices, les hommes du monde les lire avec intérêt, mais c'est par d'autres travaux que l'auteur est arrivé à la renommée dont il jouit à juste titre.

AMÉDÉE GABOURD.

109 **HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**, *précédée d'un Aperçu historique sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et suivie du Procès de Louis XVI, tiré des séances de la Convention nationale*, par M. ROISSELET DE SAUCLIÈRES. — 3 parties in-8°, ensemble de 864 pages (1849-1851), chez Milon et Goujon; — prix : 6 fr.

Comme l'indique le titre que nous venons de transcrire, ce travail se divise en trois parties : les deux premières, qui en forment à peu près la moitié, renferment l'histoire de Louis XV, de Louis XVI et de la Révolution; la troisième n'est qu'un extrait textuel, sans addition ni commentaire, des séances de la Convention nationale lors du jugement du roi-martyr. Nous n'avons évidemment rien à dire de cette re-

production du *Moniteur;* notre examen doit porter exclusivement sur les deux premières parties.

On ouvre ce travail, impossible de se le dissimuler, avec un préjugé défavorable. Comment renfermer en 444 pages l'histoire entière d'un siècle, et de quel siècle! Cependant l'auteur commence à la mort de Louis XIV pour ne s'arrêter qu'au 18 brumaire. La Régence, les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la Révolution française, il a tout embrassé. Pouvons-nous espérer de trouver dans ce livre autre chose qu'une analyse aride et sans couleurs de cette grande période historique, qu'une sorte de froide nomenclature de faits, de noms et de dates?— Hâtons-nous de le dire à la louange de M. de Sauclières : on est agréablement surpris dès ses premières pages. Tout d'abord, l'Introduction saisit et attache. L'auteur nous y apprend qu'il a voulu protester contre MM. Mignet et Thiers, les chefs de cette école fataliste pour laquelle les crimes les plus monstrueux, même le meurtre de Louis XVI, ne sont qu'une résultante nécessaire de forces auxquelles l'homme accorde une obéissance irresponsable; contre cette école poétique, ou plutôt romanesque, dont M. de Lamartine est la plus brillante personnification, qui ne voit dans les plus épouvantables horreurs qu'un sujet de tableau, qu'un thème lyrique; qui met le feu au monde pour chercher dans l'incendie une inspiration; qui se joue des convictions les plus saintes, des plus nobles instincts, pour ne rien dire, ne rien sentir comme la foule; qui, croyant voir un défi dans les vers de Boileau :

Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux,
Qui, par l'art embelli, ne puisse plaire aux yeux,

s'attache à réhabiliter toutes les hontes et toutes les monstruosités de l'histoire, et donne l'apothéose de Voltaire comme introduction à l'apologie de Robespierre! Le livre de M. de Sauclières est moins une Histoire complète qu'une éloquente protestation contre ces ouvrages dangereux, qui ont perverti notre âge et l'ont précipité dans l'abîme.

Il s'ouvre par un rapide tableau de la Régence et du règne de Louis XV, préface nécessaire d'une Histoire de la Révolution. Pendant plus d'un demi-siècle la France avait semé dans la honte et dans l'impiété; elle devait moissonner dans le crime et dans le sang. L'athéisme de 93 est la conclusion des prémisses posées par Voltaire; les jacobins ne sont que les fils des roués de la Régence; et les planches de l'échafaud de Louis XVI sont sorties du Parc-aux-Cerfs. — Ne cherchons donc dans cette première partie du livre que l'exposé des causes mo-

rales de la Révolution française. L'Histoire même de la Révolution ne sera pas complète : les événements militaires n'y sont qu'indiqués. Ainsi en est-il de tous les faits d'un intérêt secondaire. A la manière des historiens de l'antiquité, M. de Sauclières sait exclure et choisir. Tout ce qui n'est pas caractéristique, il le néglige; s'il ne peut pas suivre un homme dans toutes les phases successives de sa vie, il le met tout entier sous nos yeux dans un portrait. Mais les grandes journées de la Révolution, les 5 et 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier, le 31 mai, etc., sont racontées avec des détails et un intérêt qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans un ouvrage de si peu d'étendue.

Tel est ce livre, écrit avec âme et talent. C'est un des meilleurs qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse, qui n'a pas toujours le temps de lire de nombreux volumes, et qui, d'ailleurs, trouverait plus d'un danger dans la plupart des grands ouvrages qui ont été composés de nos jours sur la Révolution française.

110. **LETTRES** *sur l'Éducation particulière,* par Mgr l'Évêque d'Orléans. — In 8° de 88 pages (1851), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 1 fr. 50 c.

Mgr l'Évêque d'Orléans, qui a déjà publié sur l'éducation des volumes dignes de son zèle et de sa longue expérience, donne ici aux familles les conseils les plus sages et les plus décisifs. Il examine l'influence de l'éducation particulière : 1° quant au développement de l'esprit; 2° quant à la formation du caractère; 3° quant à la pureté des mœurs; 4° quant à l'autorité et au respect. L'expérience, la raison, le bon sens, éclairent et décident ces questions. Le prélat examine quelle a été, en France, sur la haute société et par contre-coup sur le pays tout entier, l'influence des éducations particulières, et on trouve ici des observations sévères, de graves reproches, mais tellement justifiés par les faits, exprimés d'ailleurs avec un zèle si pur, avec une telle dignité de style, qui n'exclue pas toujours l'incisif de l'expression, qu'on demeure convaincu des vérités qu'on voudrait se dissimuler. — Ces Lettres doivent être lues dans toutes les familles indécises sur le genre d'éducation à adopter pour leurs enfants, et surtout dans celles qui ont choisi jusqu'à présent l'éducation privée. Mgr l'Évêque d'Orléans, après tant de services rendus à la jeunesse et aux familles, vient encore éclairer les parents sur une des questions qui les intéres-

sent le plus vivement; son expérience bien connue donne à sa parole une autorité que personne ne récusera.

111. **MADAME MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE**, *fille de Louis XVI.* —*Relation du voyage de Varennes, et Récit de sa captivité à la Tour du Temple, écrits par* ELLE-MÊME*; précédés d'une Notice* par M. le marquis DE PASTORET. — In-12 de 136 pages plus un portrait (1852), chez Vaton; — prix : 1 fr. 25 c.

Une Notice sur Marie-Thérèse, par le marquis de Pastoret; une Relation du voyage de Varennes et le Récit de sa captivité à la Tour du Temple, écrits par elle-même; celui des derniers moments de l'auguste princesse par M. le comte de Montbel; un extrait de son testament; les articles publiés dans le *Constitutionnel*, dans le *Journal des Débats* et dans le *Pays*, par MM. Sainte-Beuve, J. Lemoine et A. de la Guéronnière, telles sont les pièces que renferme cet intéressant et précieux opuscule. C'est comme un monument élevé à la mémoire de la fille de Louis XVI par la France tout entière. Là, chose merveilleuse! toutes les voix se fondent dans une pieuse unanimité! L'exil y parle comme la patrie; le sceptique académicien qui ne se passionne que pour les recherches et les curiosités littéraires, l'écrivain de ce journal de la doctrine qui tour à tour a brûlé et adoré les mêmes dieux, l'apôtre enthousiaste de la République y font entendre le même langage que les courtisans du malheur et les martyrs de la fidélité; tous rendent hommage à l'éminente vertu de celle qui brilla moins par la majesté de son rang que par ses infortunes.

Quel long martyre, en effet, que la vie de madame la duchesse d'Angoulême! Née le 19 décembre 1778, elle coule au sein de la grandeur et de la vertu quelques courtes années d'enfance seulement, comme pour donner lieu à une comparaison entre ces instants fugitifs de bonheur et de gloire, et ses longues années de souffrance, et nous permettre de nous écrier avec Bossuet : « Quel état et quel état! » Mais voici venir le 6 octobre 1789. A partir de ce jour jusqu'au 19 octobre 1851, plus de soixante ans! qui comptera, qui dira ses douleurs? C'est le 20 juin, c'est la fuite de Varennes, c'est le 10 août. Trois jours après, cinq augustes personnes entrent au Temple. Le chef de la famille en sort le premier pour porter sa tête sur l'échafaud du 21 janvier; au 16 octobre de la même année, c'est le tour de la mère; le 9 mai de l'année suivante, celui de madame Elisabeth; le 8 juin, un pauvre enfant expire

solliciteurs, la *Tribune publique, organe des pétitionnaires*, etc. Les amateurs de canards, la *Gazette de Paris*, le *Journal des nouvelles diverses*, l'*Observateur parisien*, le *Rôdeur des Théâtres* et les *Boulevards*. Il y a eu le *Journal des solutions grammaticales*. Les malades ont eu la *Santé universelle*, qui continue à paraître, et dont les numéros sont fort intéressants, et les chimistes, l'*Alambic*.

NÉCROLOGIE DE 1851.

Les lettres, les sciences et les arts ont fait de nombreuses pertes pendant l'année 1851. — Les lettres regrettent, à des titres divers, le docteur Lingard, MM. Audin, Théodore Leclercq, de La Touche, Beuchot, Lingay, Emmanuel Dupaty, de l'Académie française, le duc d'Abrantès, Auguste de Blignières, Colart, Dorvo, Alexis de Valon, P. Capelle, de Crespy le Prince, Dubois (vaudevilliste), Dupont White, Duputel, Hullin, Johaneau, de la Fortelle, Lamotte, de Maillan, madame de Vannoz, mademoiselle de Batz de Tranquelléon.

Les sciences ont perdu le célèbre naturaliste américain Audubon et le mathématicien Jacobi, de Berlin ; le doyen de nos agronomes, M. de Silvestre, de l'Institut ; les astronomes Inghirami, de Florence, et Swanberg, directeur de l'observatoire de Stockholm ; le physicien danois Œrstedt ; les docteurs Baudelocque, Bougon, Colombat, Honoré, Koreff, Leuret, Lugol et Méral ; l'anatomiste florentin Calamaï ; les botanistes Wahlenberg, Reboul et Sommer ; le voyageur James Richardson, mort dans l'intérieur de l'Afrique ; le jeune naturaliste Requien ; MM. Bertrand de Beaumont, directeur de l'Institut agronomique de Versailles ; Puvis, savant agronome de l'Ain ; Barthélemy, professeur de l'art vétérinaire ; Patrick O'Neill, auteur écossais de 132 ouvrages d'histoire naturelle, et Priessnitz, inventeur de l'hydropathie.

Après les noms de Daguerre et de Spontini, les arts ont à inscrire dans leur catalogue nécrologique, les peintres Drolling, Jolivard, Kockocck, Longuet, Malathier, Ramelet et sir W. Turner ; les sculpteurs Frédéric Tiech et Legendre Héral ; le graveur hollandais Van Senns ; les compositeurs Lortzing, Jules Miller, Moëser et Roll ; M. Collet, professeur au Conservatoire ; le pianiste Chollet.

Nous trouvons enfin parmi les célébrités excentriques, l'ancien saint-simonien Olinde Rodrigues.

11e ANNÉE. N° 8. *Février* 1852.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 22 janvier dernier, approuvé par le Souverain Pontife le 1er février, condamne et défend les ouvrages suivants :

Toutes les Œuvres d'*Eugène Sue*, en quelque langue qu'elles soient publiées.

Toutes les Œuvres de P.-J. *Proudhon*, en quelque langue qu'elles soient publiées.

L'Histoire des idées sociales, par F. *Villegardelle*.

Le dernier mot du socialisme, par un Catholique.

L'Histoire de l'Église de France, composée sur les documents originaux et authentiques, par l'abbé *Guettée*.

La Bona Novella, giornale religioso (*la Bonne Nouvelle, journal religieux*), Turin, 1851, 1re année.

Il Magnetismo animale (*le Magnétisme animal*), *saggio scientifico, par M. Tommasi;* Turin, 1851.

Toutes les Œuvres de Vincent *Gioberti*, en quelque langue qu'elles soient publiées.

La S. Congrégation rappelle ensuite la condamnation portée, par décret du 27 septembre 1851, contre le *Manuale compendium juris canonici*, par M. l'abbé Lequeux, et ajoute : *Auctor se subjecit.*

On aura certainement remarqué parmi les ouvrages condamnés aujourd'hui, l'*Histoire de l'Église de France*, par M. l'abbé Guettée. — Après avoir loué les premiers volumes de cette Œuvre, approuvés d'ailleurs par Mgr l'Évêque de Blois, et qui nous semblaient dignes de cette approbation, nous avions vu avec peine l'estimable auteur donner de justes droits à la critique dans ses derniers volumes, et nous aurions indiqué, depuis quelque temps déjà, les passages qui nous avaient le plus frappés, si des obstacles imprévus n'avaient obligé notre collaborateur chargé de ce travail depuis la mort de M. l'abbé Caillau, à le reculer de jour en jour. — Ce soin deviendrait inutile aujourd'hui, et l'on comprendra que nous y renoncions.

On annonce que la maison Lecoffre, qui avait publié l'*Introduction à la philosophie*, traduite de Gioberti, a retiré de sa librairie tous les

exemplaires qui lui restaient, et les a détruits. — MM. Guyot (de Lyon et de Paris) ont également retiré de leur Catalogue l'*Histoire de l'Église de France*, dont ils étaient dépositaires. — Ces exemples de soumission prompte et empressée, malgré les pertes matérielles qui en sont la conséquence, méritent d'être signalés, et font honneur à l'esprit de foi de ceux qui les donnent au monde catholique. J. D.

---

144. L'ANGLETERRE *comparée à la France sous les rapports constitutionnels, légaux, judiciaires, religieux, commerciaux, industriels, fiscaux, scientifiques, matériels, etc.*, par UN ANCIEN AVOCAT A LA COUR DE CASSATION ET AU CONSEIL D'ÉTAT. — 1 volume in-12 de IV-420 pages (1851), chez A. Courcier; — prix : 5 fr.

Le long titre qu'on vient de lire indique suffisamment l'objet de ce livre. L'auteur, qui habite l'Angleterre depuis 1838 et y exerce la profession d'avocat consultant, a fait une étude sérieuse des lois, des coutumes, des usages et des institutions de ce pays. Naturellement son attention s'est portée d'abord sur la législation britannique, et il a été aussitôt frappé des difficultés qu'offre aux étrangers une pareille étude. Là, en effet, ni code, ni classification de lois ; nul accord entre les décisions judiciaires, entre les écrivains qui traitent de la jurisprudence. Il a voulu débrouiller et éclaircir ce chaos, apprendre aux étrangers où et à qui ils doivent s'adresser dans leurs affaires d'intérêt, et, en même temps, donner à ceux qui visitent l'Angleterre le moyen d'en emporter autre chose que ces connaissances toutes superficielles que fournissent les Itinéraires ou Guides des voyageurs. — C'est assez dire que son livre s'adresse principalement aux légistes, car les institutions anglaises y sont surtout étudiées au point de vue de la jurisprudence. Cependant, pour racheter l'aridité du sujet, l'auteur y a mêlé des citations historiques et des détails statistiques qui présentent Londres sous d'autres rapports et peuvent intéresser tout le monde. Nous voulons parler de ce qu'il dit des établissements de crédit, de commerce et d'industrie, des institutions philanthropiques, scientifiques et artistiques. — Il ne faudrait pas que le lecteur, trompé par ce titre : *L'Angleterre comparée à la France,* cherchât ici de larges considérations politiques ou philosophiques, ni un véritable parallèle entre les deux nations placées à la tête du monde moderne : les rapprochements entre la France et l'Angleterre n'y sont qu'accidentels, et toujours au point

de vue du légiste. *L'Angleterre comparée à la France* est avant tout un livre de jurisprudence et de statistique.

145. **BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES,** *approuvée par Mgr l'Évêque de Nevers.* — Série de volumes in-12, chez Mame et Cie, à Tours, et chez Mme Ve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix de chaque volume, orné de deux gravures sur acier : 1 fr.

146. ABRÉGÉ DES VOYAGES *de* LEVAILLANT *en Afrique, nouvelle édition, à l'usage de la jeunesse.* — 1 volume de 236 pages (1851). — Né en 1753, à Paramaribo, d'une famille d'origine française, Levaillant passa plusieurs années de sa vie en voyages, afin de satisfaire sa passion pour l'Histoire naturelle. L'Afrique, moins connue encore de son temps qu'elle ne l'est aujourd'hui, fut celle des parties de monde qu'il se plut à explorer de préférence. Partant toujours du Cap, il y fit deux voyages : le premier sur la côte orientale, pendant lequel il pénétra jusque dans la Cafrerie ; le second, vers le Nord et les parties centrales de la grande presqu'île, qu'il essaya vainement de traverser. Revenu à Paris à la fin du XVIIIe siècle, il s'enferma, après avoir échappé aux terroristes, plus terribles pour lui que ne l'avaient été les Sauvages, dans une humble retraite ; et là, il songea à mettre en ordre ses collections, et à rédiger les journaux de ses voyages. Il avait perdu dans ses courses l'usage de la langue française. Aussi, la correction, sinon la rédaction même de ses voyages, est-elle due à la plume de Varon. Peu de relations se lisent avec plus de plaisir. Sans s'appesantir sur les détails de la route, il sait mêler à ses récits une foule de particularités intéressantes, d'observations de mœurs, de descriptions fort instructives. On aime ce qu'il raconte de son singe Klees, les exclamations d'enthousiasme que lui arrache le bonheur de ses chasses, ses expressions de reconnaissance pour le hottentot Klaas et pour toutes les personnes qui lui ont rendu service. — C'est du premier des voyages de Levaillant que ce volume contient la relation abrégée. Bien qu'on ne doive peut-être pas s'abandonner en toute confiance à la foi de ses récits, dont la vérité a été mise en doute, ils offriront néanmoins une lecture utile et intéressante à la jeunesse. — On regrette cependant d'y voir toutes ces boutades contre les sociétés civilisées, qui ne seraient que plaisantes si elles n'étaient pas inspirées par la mauvaise philosophie de J.-J. Rousseau ; on y regrette surtout l'absence de toute pensée religieuse. Au milieu des plus grands

tails de ses œuvres, aux résultats obtenus jusqu'à ce jour.— La seconde a pour titre : *Renseignements utiles à consulter pour lever certaines difficultés qui peuvent se rencontrer dans la pratique de l'Œuvre de Saint-Régis, et solutions données par le Ministère de la justice à diverses questions concernant l'état civil en France.*— La troisième renferme des *Documents* et des *Notes concernant l'état civil de quelques nations étrangères, et en particulier les conditions imposées, quant au mariage, à certains étrangers qui veulent s'unir, en France, à des Françaises, et réciproquement.* — La quatrième partie contient, sous le titre de *Supplément*, quatre pièces qui se rattachent naturellement à la première partie. — Enfin *l'Appendice*, qui forme la cinquième partie, renferme les pièces relatives aux indulgences accordées par le Saint-Siége, plus la messe propre pour la fête de saint Régis, et se termine par une note indicative de quelques ouvrages à consulter sur la personne et les travaux de l'apôtre du Velay et du Vivarais.

Le livre de M. Gossin est le fruit d'une longue et pieuse expérience; on y trouve peu de réflexions, mais beaucoup de faits; nous en conseillons la lecture à tous ceux qui ne croient pas indigne d'eux de s'occuper de l'état moral de la société. Quant aux membres des Sociétés de Saint-Régis, le *Manuel* ne leur est pas seulement utile, il leur est nécessaire; c'est leur *Vade-mecum* indispensable.

162. **RECHERCHES HISTORIQUES** *sur les écoles littéraires du christianisme, suivies d'Observations sur le* Ver rongeur, par M. l'abbé Landriot, chanoine d'Autun, ancien supérieur du petit séminaire. — 1 volume in-8 de XII-298 pages (1851), au bureau du *Correspondant*; — prix : 5 fr.

Le public se préoccupe plus que jamais des questions d'enseignement et de la réforme de l'éducation publique. Sur cet important sujet M. l'abbé Gaume a publié récemment sous ce titre : *le Ver rongeur, ou le Paganisme dans l'éducation,* un ouvrage dont il a été rendu compte dans ce Recueil (p. 135 du présent volume), et qui a soulevé parmi les écrivains catholiques une grave et sérieuse discussion. Le paganisme a-t-il pris une place incomparablement plus grande dans l'éducation depuis la Renaissance ? Faut-il revenir aux anciennes traditions, et opérer de larges réformes dans le choix des classiques destinés à être confiés aux enfants ? Oui, répond M. l'abbé Gaume, ces réformes sont urgentes, et le salut de la société est à ce prix. — Mais voici un autre

prêtre distingué, déjà connu par un ouvrage remarquable, qui conteste à peu près toutes les assertions de M. l'abbé Gaume, et qui entreprend de les réfuter : c'est M. l'abbé Landriot, ancien supérieur du petit séminaire d'Autun, et auteur des *Conférences sur l'étude des belles-lettres* (V. notre tome VII, pp. 107 et 245). — M. l'abbé Landriot démontre-t-il complétement que le paganisme a toujours régné, comme il règne aujourd'hui, dans l'enseignement chrétien ? Son livre nous rassure-t-il sur les dangers signalés par M. l'abbé Gaume, et devons-nous conclure que les réformes proposées ne sont ni possibles ni utiles ? Nous répondrons à ces questions en disant notre avis sur son travail. — L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, qui occupe à peu près les deux tiers du volume, se compose uniquement d'études biographiques sur les quinze premiers siècles du christianisme ; la seconde contient les Observations sur l'ouvrage de M. l'abbé Gaume. — La première partie, quoique beaucoup plus longue, est moins importante à nos yeux. L'auteur passe en revue tous les siècles chrétiens ; pour chaque siècle, il cite les noms les plus illustres dans les rangs du clergé ; il montre que chacun de ces personnages s'est appliqué aux études littéraires dès ses premières années, et il termine cette nomenclature en donnant un aperçu sur les écoles les plus renommées de cette époque. Les cinq premiers siècles sont compris dans le même chapitre, les XIII[e], XIV[e] et XV[e] sont aussi réunis, de manière que la revue de ces quinze siècles se compose seulement de neuf chapitres. — Quoique le style soit toujours pur et coulant, nous croyons que cette première partie paraîtra sèche, monotone, fatigante même à ceux qui la liront sans interruption jusqu'au bout. Presque toujours c'est une citation courte et détachée, empruntée à l'*Histoire littéraire* de D. Rivet, ou à quelque autre ouvrage de ce genre ; c'est une phrase de quatre ou cinq lignes, qui dit en substance que le personnage cité cultiva dès son enfance les études sacrées et profanes ; et souvent cette phrase est conçue à peu près dans les mêmes termes. C'est enfin un Recueil de documents précieux à consulter, mais ce n'est pas une discussion suivie, et qui puisse attacher le lecteur. Il y aurait ici beaucoup plus d'intérêt si les nombreux témoignages recueillis par l'auteur étaient plus souvent liés entre eux par des réflexions qui leur serviraient d'explication ou de corollaire. Cette revue paraît longue aussi, parce qu'on ne lui trouve pas un rapport assez direct, une connexion assez étroite avec le véritable point de la discussion. Nous dirons même franchement la pensée qui nous a con-

stamment poursuivis pendant cette lecture. Quand M. l'abbé Landriot faisait ses recherches et colligeait ces documents, songeait-il à M. l'abbé Gaume et à son *Ver rongeur?* Nous ne le croyons pas. Supposons un moment qu'il ait voulu répondre à ces éternels ennemis qui reprochent à l'Église de favoriser l'ignorance et l'obscurantisme; qu'il ait voulu montrer, par ces témoignages accumulés, la sollicitude du clergé pour la science et son amour constant pour les belles-lettres : dès-lors tout s'explique et se comprend, et la conclusion découle tout naturellement de tant de recherches et de faits. Mais tirer de tous ces textes autant d'arguments en faveur des classiques païens, il nous semble que c'est se condamner à des inductions bien forcées. M. l'abbé Landriot prétend que les belles-lettres sont toujours comprises sous le nom de *grammaire*; mais tout le monde adoptera-t-il cet avis? Dans les auteurs cités, la poésie et l'éloquence, qui sont quelquefois nommées après la grammaire, ne sont-elles pas aussi les belles-lettres? Si c'est là ce qu'il faut entendre par *grammaire*, comment pourrait-on y appliquer des enfants de cinq ans, de six ans, des enfants à peine sevrés? Est-il bien sûr d'ailleurs, que, dans les écrivains du moyen âge, belles-lettres veuille dire auteurs païens? Dans quelle proportion les classiques païens entraient-ils dans l'éducation de la jeunesse, et surtout de l'enfance? Parmi tant de citations nous ne voyons leurs noms prononcés que trois ou quatre fois (pages 12, 133, 155, 159). Assurément, on conviendra qu'il reste matière à beaucoup de contestations.

Arrivons à la seconde partie. — Si les observations sur le *Ver rongeur* étaient classées sous un certain nombre de chefs principaux, il serait plus facile de les discuter, ou du moins d'en donner une idée suffisante par l'analyse; mais comme l'auteur suit, à peu près page par page, le livre de M. l'abbé Gaume, il y a presque autant de questions différentes que de passages cités, et l'analyse est impossible. Néanmoins, il nous semble que tous ces points de détail peuvent se ramener à deux ou trois problèmes qui dominent tout ce débat. — D'abord une question de fait sur le véritable caractère de l'éducation durant les quinze premiers siècles du christianisme. Est-il vrai que, dans les siècles chrétiens, dans le moyen âge surtout, les classiques païens fussent presque exclusivement employés à l'éducation de l'enfance, comme ils le sont aujourd'hui? M. l'abbé Landriot prétend que « toute » la première partie de son livre est la réfutation complète de l'asser- » tion de M l'abbé Gaume (p. 186). » Comme on vient de le voir, nous

ne partageons pas cet avis. Nous accorderions volontiers qu'il y a dans le *Ver rongeur* des condamnations trop sévères pour ce qui s'est fait depuis trois siècles, et que certaines assertions sont un peu trop absolues. En plusieurs endroits M. l'abbé Landriot discute lui-même les citations de M. l'abbé Gaume, il les complète par de nouvelles citations, et nous avouons qu'il détruit ou qu'il infirme la valeur de quelques arguments. Mais si, dans le moyen âge, les classiques païens n'étaient pas aussi sévèrement exclus que le suppose M. l'abbé Gaume, nous croyons fortement qu'ils n'avaient pas une aussi large place que le soutient son adversaire. Malgré les témoignages et les citations qu'ils apportent l'un et l'autre, la question ne nous semble pas résolue, et sans doute il existera longtemps encore des obscurités sur ce point. — Quant à l'influence qu'exercent les classiques païens sur l'âme des enfants, il y a aussi un dissentiment complet entre les deux écrivains. M. l'abbé Gaume leur attribue un peu trop de puissance peut-être, et il les rend responsables de plus de mal qu'ils n'en ont fait; mais est-il juste de dire, avec M. l'abbé Landriot, que les classiques enseignés aux enfants ne sont « qu'un léger grain de sable dans les causes qui ont » perdu la société (p. 275)? » Il nous semble que c'est là une triste et déplorable illusion. Le respectable auteur a beau nous dire que « les clas- » siques forment l'esprit à la connaissance des langues grecque et latine, » mais qu'il n'est jamais venu à la pensée d'un maître chrétien de se » servir des classiques comme d'un moule pour l'être moral de ses » élèves (p. 187); » qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il est impossible à un maître, même avec de la science et du dévouement, même avec le secours des pratiques religieuses, de paralyser tout-à-fait cette influence et d'empêcher ce résultat. Si les historiens, les orateurs et les poètes intéressent vraiment les élèves, si le maître cherche à les enthousiasmer, à les passionner pour cette littérature païenne, pour cette antiquité grecque et romaine, comment les élèves ne prendront-ils pas, même malgré lui, même à son insu, les sentiments et les idées de ces auteurs? comment n'adopteront-ils pas plus ou moins leur manière de juger et de sentir? Espérer le contraire, c'est compter sur une sorte de miracle auquel ne croiront guère ceux qui ont une longue expérience de l'éducation. Grâce au système suivi, il arrive souvent aux meilleurs maîtres de former de fort mauvais chrétiens. — De ce que les superstitions païennes et les fables mythologiques n'ont aucun danger pour notre foi, l'auteur conclut que le contact continuel avec

des auteurs païens est sans inconvénient pour les élèves (p. 246); mais si personne ne prend au sérieux les fables des poètes, il y a dans le cœur humain, il y a surtout dans le cœur du jeune homme, de secrètes intelligences avec la morale du paganisme, qui se résume ordinairement en ces deux mots : orgueil et sensualisme. Comment veut-on que, durant huit ans, des enfants appliquent leur jugement, leur mémoire, toutes leurs facultés enfin sur des idées païennes ; que, dans le travail de la traduction, et presque toujours dans leurs compositions littéraires, ils soient environnés de paganisme; qu'ils vivent pour ainsi dire dans une atmosphère païenne, sans qu'ils en gardent une forte empreinte dans leur âme? M. l'abbé Landriot nous parle de catéchisme, d'instruction religieuse, de lectures spirituelles (p. 271); sans doute ces moyens ne sont point négligés dans les maisons vraiment chrétiennes, et ils atténuent ces désastreux résultats ; mais n'est-il pas vrai que, même dans ces maisons, les jeunes gens, après leurs études classiques, connaissent beaucoup mieux les hauts faits et les harangues des Scévola, des Brutus, des Tarquin, des Catilina et des César, que les admirables chefs-d'œuvre des Pères de l'Église et la merveilleuse histoire des héros de notre foi? Avec l'organisation actuelle des études, avec les exigences du baccalauréat, avec le peu de temps qui reste pour ce qui est essentiel à nos yeux, que peuvent faire les maîtres les plus dévoués? D'ordinaire, ils gémissent en secret sur les préjugés qui maintiennent un pareil système, et ils soupirent ardemment vers un meilleur état de choses. — Quant à la question pratique, M. l'abbé Landriot est encore loin de s'entendre avec l'auteur du *Ver rongeur*. Cependant, il ne faudrait pas croire qu'il soit l'ennemi d'une réforme sage et modérée. Lui-même fait le plus bel éloge des classiques chrétiens, et il célèbre en termes magnifiques le mérite littéraire de Lactance, de saint Paulin, et des Pères grecs (p. 208). Il reconnaît que « l'étude » des Pères est beaucoup trop négligée dans l'enseignement de la » jeunesse ; que ces études initient les jeunes gens à la lecture de » nos illustres docteurs, leur donnent le goût *des idées sérieuses* » *et vraiment chrétiennes* (p. 274). » Voilà de véritables concessions ; on donc doit compter M. l'abbé Landriot parmi les sincères admirateurs de la littérature chrétienne, et il ne faut pas prendre trop à la lettre certains passages qui semblent une condamnation absolue des idées du *Ver rongeur*. Mais il ne va pas assez loin, du moins à notre avis; il s'effraie outre mesure de quelques ré-

formes proposées par M. l'abbé Gaume, et qui ont déjà reçu un commencement d'application dans la maison de l'Assomption, à Nîmes. — Encore un dernier point que nous ne pouvons accorder à l'auteur. Mgr Parisis, aujourd'hui évêque d'Arras, a écrit autrefois une lettre aux professeurs du petit séminaire de Langres sur cette importante question, et M. l'abbé Gaume en cite plusieurs fragments. M. l'abbé Landriot prétend à son tour que cette lettre est en sa faveur et qu'elle condamne son adversaire. D'après lui, le savant prélat attaque seulement *la réprobation absolue et collective des Pères de l'Eglise* (p. 280). Nous avons beau relire cette lettre très-remarquable, nous n'y trouvons pas les idées que M. l'abbé Landriot lui attribue, et nous croyons que le vénérable prélat va beaucoup plus loin. Mgr Parisis établit positivement qu'il n'y a pas en littérature une beauté absolue, mais une beauté relative, et il s'indigne de ce que, « ne trouvant pas dans les Pères latins » la phrase cicéronienne, on a conclu que ces auteurs étaient d'un goût » dégénéré, sans se demander si, dans leur manière spéciale d'écrire, » ils ne renfermaient pas des beautés tout-à-fait pures et d'un ordre » supérieur. Quel est donc, s'écrie le prélat, l'esprit de mensonge qui n'a » pas voulu que, depuis trois cents ans, on suivît, en ce qui concerne les » écrivains de la sainte Église, ces règles si générales et si naturelles? » Est-ce bien là le système de M. l'abbé Landriot sur la Renaissance? Admet-il que, sous ce rapport, *l'esprit de mensonge* a régné depuis trois siècles? — Quant à nous, nous prenons pour règle et pour arbitre cette autorité que nous venons de citer, et nous croyons qu'elle s'accorde mal avec l'idée que M. l'abbé Landriot se fait de la Renaissance, et avec l'infériorité relative qu'il suppose à la littérature chrétienne. Il y a des préventions dont les meilleurs esprits sont souvent imbus; nous savons la ténacité des préjugés et la force de la routine; mais l'idée de M. l'abbé Gaume, d'abord mal accueillie comme tant d'autres, fera, tôt ou tard, son chemin. Les exagérations, les arguments faibles, s'il y en a, seront bientôt oubliés; mais la pensée restera et portera ses fruits. Que les hommes d'intelligence voués à l'éducation se mettent généreusement à l'œuvre; qu'on abolisse au plus tôt ce programme du baccalauréat qui empêche tout progrès et toute réforme sincère; qu'on essaie des améliorations insensiblement et par degrés; quelques classiques chrétiens dans les classes inférieures produiront un grand bien, et ne compromettront pas le succès des bacheliers, puisqu'il faut faire des bacheliers. Si la réforme demandée ne peut pas *seule* sauver l'Europe, ce

que nous croyons volontiers, ne suffit-il pas qu'elle puisse y contribuer, pour qu'on doive la tenter? Ne faut-il pas employer tous les moyens pour sortir du désordre et du scepticisme qui nous tuent? Si l'on veut armer les enfants contre les périls qui les attendent, ne doit-on pas leur donner une éducation plus fortement chrétienne que dans d'autres temps?

En résumé, nous croyons que M. l'abbé Landriot ne réfute pas M. l'abbé Gaume d'une manière victorieuse. Si le *Ver rongeur* demande trop en fait de réformes, les *Observations* concèdent incontestablement trop peu. Nous conseillons, du reste, à tous ceux qui s'intéressent au sort de la jeunesse et qui ont déjà lu le *Ver rongeur*, de lire aussi les *Recherches historiques*. Elles accusent de l'érudition, de longues études, et elles forment un document qui a sa valeur dans cette grande question. Pour juger consciencieusement, il importe de connaître tous les arguments invoqués pour et contre. Sauf deux ou trois expressions que nous voudrions effacer ou adoucir (p. 243, 246), M. l'abbé Landriot se montre toujours plein de convenance et de modération envers son contradicteur, et nous devons reconnaître qu'il donne l'exemple d'une politesse et d'une dignité que certains adversaires n'ont pas toujours observées envers lui.

J. Verniolles.

168. **SIÈCLE DE LOUIS XIV**, par Voltaire; — *Nouvelle édition, augmentée de notes nombreuses, et précédée d'une Notice sur la vie et les écrits de Voltaire*, par M. l'abbé Drioux. — 1 volume in-12 de xx-534 pages (1847), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 3 fr.

Le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, est devenu classique. Méritait-il cet honneur? A quelque point de vue qu'on le considère, nous ne le croyons pas. Nous admirons franchement le goût si délicat et si fin qui préside aux jugements portés sur les principaux personnages de cette immortelle époque; cette galerie de portraits si nettement dessinés et peints d'une manière si brillante; ce style si rapide et si élégant; volontiers nous appellerons cet ouvrage le chef-d'œuvre historique de Voltaire; mais, en soi, est-ce un chef-d'œuvre? Mille fois on lui a reproché le manque d'unité, les divisions multipliées, l'isolement dans lequel sont jetés les éléments constitutifs du XVIIe siècle, en sorte que le lecteur est obligé de refaire lui-même le tableau pour avoir une idée complète de cette grande civilisation. — Mais là n'est pas le principal défaut du livre. « Voltaire, a dit Montesquieu, n'écrira » jamais une bonne Histoire; il est comme les moines, qui n'écrivent

» pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur Ordre. » Voltaire écrit pour son couvent. » Châteaubriand ne voudrait pas que ce jugement fût appliqué au *Siècle de Louis XIV*. Nous en demandons bien pardon à Châteaubriand, mais le jugement de Montesquieu est rigoureusement applicable au *Siècle de Louis XIV* aussi bien qu'aux autres ouvrages historiques de Voltaire. Sans doute, dans l'*Essai sur les mœurs*, par exemple, Voltaire semble n'avoir pas d'autre but que de *prendre en ridicule*, suivant son expression, tout ce qui est saint et grand, tandis que, dans le *Siècle de Louis XIV*, il se laisse en même temps saisir par l'admiration ; mais il ne renonce jamais pourtant à sa légèreté haineuse et passionnée, toutes les fois que la religion et ses ministres sont en cause. Sous sa plume, malgré qu'il en ait, tout tourne au pamphlet et à la diatribe. Toujours dépourvu de gravité et de bonne foi, il énonce sans preuve les assertions les plus invraisemblables, ou bien il transforme en arguments historiques les anecdotes et les vains bruits qu'il recueille. Quelquefois il singe l'impartialité, comme dans son chapitre sur le jansénisme ; mais on ne tarde pas à voir que cette impartialité prétendue n'est que de l'indifférence, et même de la moquerie. L'indifférence religieuse, voilà, en effet, le fruit fatal que la plupart des jeunes lecteurs tireront de cet ouvrage, s'ils n'y puisent pas la haine et le mépris des choses saintes. C'est pourquoi nous regardons ce livre comme dangereux pour la jeunesse, peut-être même lorsque le texte est accompagné de notes réfutatoires, toujours moins consultées que le texte lui-même.— Mais si le *Siècle de Louis XIV* reste parmi les livres classiques, ce n'est que dans l'édition de M. l'abbé Drioux qu'on doit en permettre la lecture. On ne saurait trop remercier le consciencieux auteur du service qu'il a rendu par ses notes nombreuses, pleines de science et de logique. Il s'excuse, dans sa Préface, de leur multiplicité et de leur étendue. Nous lui ferions presque le reproche contraire ; car il est bien des passages, moins importants il est vrai, où il aurait pu en placer encore. Mais il fallait peut-être laisser quelque chose à faire à la bonne foi du lecteur, et aussi aux maîtres sous les yeux desquels les jeunes gens liront cet ouvrage. D'ailleurs, Voltaire se trouve si souvent et si péremptoirement réfuté dans les notes de M. l'abbé Drioux, qu'il n'inspirera plus de confiance dans les passages suspects que n'accompagne aucun éclaircissement. — Encore une fois, nous remercions M. l'abbé Drioux, au nom de la jeunesse catholique, du service qu'il lui a rendu.

164. **LA SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS**, *traduite intégralement en français, pour la première fois, avec des Notes théologiques, historiques et philologiques*, par M. l'abbé Drioux; ouvrage dédié à Mgr l'Évêque de Langres. — Tome 1er, de xxiv-631 pages; tome II, de vi-688 pages, in-8° (1851), chez Eugène Belin; — prix : 5 fr. 50 c. le volume. — L'ouvrage aura 6 ou 7 volumes.

165. **LA SOMME DE SAINT THOMAS**, *traduite en français* par le Docteur de Salles-Girons, *sous les auspices du clergé et de l'autorité ecclésiastique, et publiée en* 20 *livraisons grand in-8°, composées chacune de 4 feuilles et contenant la valeur de* 10 *feuilles in-8° ordinaire*; — prix : 60 centimes la livraison, et par la poste 80 c.

Parmi les hommes illustres qu'a produits l'Ordre de Saint-Dominique, on distingue Albert, que son siècle a surnommé le *Grand*. Il enseignait la théologie à Cologne, lorsque, vers la fin de 1244, on lui présenta, pour être son élève, Thomas d'Aquin, petit-neveu de l'empereur Frédéric Ier. Ce jeune homme avait pris à Naples, l'année précédente, l'habit de dominicain. De là il était allé à Rome, afin d'éviter de voir sa mère qui était venue à Naples pour essayer de le faire renoncer à la vie religieuse. De Rome on l'envoya en France; mais il fut arrêté en route, par l'ordre de ses parents, et enfermé dans un château, où, pour le détourner de sa vocation, on employa inutilement tantôt les plus vives instances et les plus tendres exhortations, tantôt les menaces les plus terribles et les traitements les plus rigoureux. Délivré, enfin, de sa prison, après un an environ de captivité, il se rendit à Cologne, comme nous venons de le dire, pour y étudier sous Albert le Grand. Précédé par une immense réputation, le Frère Thomas fut accueilli par ses condisciples avec une vive curiosité; mais rien ne répondit à l'idée qu'ils s'en étaient formée; ils virent en lui un jeune homme d'une extrême simplicité, parlant très-peu, et dont les yeux étaient loin d'annoncer de l'intelligence et du génie. On finit par se persuader qu'il n'était distingué que par sa naissance, et on l'appela par dérision *le grand bœuf muet de la Sicile*. Mais Albert l'ayant interrogé un jour, devant un grand nombre de personnes, sur une série de questions très-difficiles et très-subtiles, il y répondit avec tant d'esprit et de sagacité, que le maître tout émerveillé, se tournant vers les auditeurs, s'écria : « Vous appelez le Frère Thomas un bœuf muet; » mais un jour les mugissements de sa doctrine retentiront dans tout » le monde. » En effet, Thomas d'Aquin devint bientôt le docteur le plus célèbre de son temps; son nom vola de bouche en bouche, et l'on

oublia qu'un sang royal coulait dans ses veines, pour ne s'occuper que de son mérite personnel, de l'éminence de ses vertus, et de l'excellence de ses ouvrages. — Ces ouvrages sont en grand nombre, et leur collection complète ne forme pas moins de dix-sept volumes in-folio. Le plus remarquable de tous est celui qui a pour titre : *Somme théologique*. En entreprenant, à l'âge de quarante et un ans, cet éminent travail, « il se proposa, dit le R. P. Lacordaire, de ras-
» sembler dans un corps unique les matériaux épars de la théologie,
» et de ce qui pouvait n'être qu'une compilation, il fit un chef-d'œuvre
» dont tout le monde parle, même ceux qui ne le lisent pas. Sans doute,
» tout n'est pas dans la *Somme* de saint Thomas d'Aquin : l'histoire
» des dogmes et des erreurs, les Pères de l'Église, l'Histoire sainte
» elle-même, n'y ont qu'une place étroite et incomplète; mais la foi
» y est ramenée à la raison et la raison à la foi, avec une suite et un
» empire qui ne sont comparables à rien, et qui resteront à jamais
» le désespoir des apologistes, autant que la source où puisera leur
» génie. Qui pourrait donner une idée de ce style qui fait voir la
» vérité dans les plus grandes profondeurs, comme on voit les pois-
» sons au fond des lacs limpides, ou les étoiles au travers d'un ciel
» pur? Style aussi calme qu'il est transparent, où l'imagination ne pa-
» raît pas plus que la passion, et qui, cependant, entraîne l'intelli-
» gence. » — La *Somme théologique* de saint Thomas est divisée en trois parties, dont la seconde est elle-même subdivisée en deux. Prévenu par la mort, saint Thomas ne put achever la troisième: mais, pour remplir son dessein, un de ses disciples y ajouta le supplément qu'il tira mot à mot du commentaire du même saint docteur, sur le quatrième livre des *Sentences*. Ainsi considérée dans son ensemble, la *Somme* contient six cent douze questions, plus de trois mille articles, plus de quinze mille arguments ou difficultés éclaircies et résolues; la preuve ou l'explication de tous les dogmes et de presque toutes les vérités qui peuvent être agitées par les théologiens, aussi bien que des maximes, des principes et des lois dont les ministres de l'Église et ceux de la justice font usage dans l'exercice de leur ministère. — Mais ce chef-d'œuvre est écrit en latin, et, de nos jours, à l'exception des ecclésiastiques qui y sont obligés, qui lit le latin? nous serions presque tentés de demander : Qui entend le latin, même celui du Missel et du Bréviaire? Aussi, malgré l'édition économique publiée, il y a quelques années, par M. l'abbé Migne, la *Somme* de saint Thomas ne

se trouve-t-elle que dans un petit nombre de Bibliothèques, et encore y dort-elle presque toujours poudreuse sur quelque rayon négligé. Faut-il se contenter de gémir en silence sur un semblable malheur (car c'en est un très-grand), et attendre avec patience l'heureux jour où le goût des fortes études venant à se réveiller, la *Somme théologique* sortira enfin de l'incroyable oubli auquel elle est condamnée? N'est-il pas plus convenable et plus urgent de la traduire en langue vulgaire, afin qu'on puisse facilement, et presque sans travail, se pénétrer de la méthode et des principes de l'Ange de l'école? Voici comment Mgr Parisis, évêque actuel d'Arras, répond à cette question dans une lettre adressée à M. l'abbé Drioux : « Vous vous proposez » de donner au public la traduction entière de la *Somme* de saint » Thomas. Dans les siècles précédents, cette entreprise eût été regret- » table, parce qu'elle eût dispensé de lire cet éminent ouvrage dans » la langue où il a été composé, et qui était alors très-familière à tous » les hommes d'étude. Mais aujourd'hui que le latin est malheureu- » sement si négligé et les esprits si frivoles, quel est l'homme, et » surtout l'homme du monde, qui voudrait lire, dans une langue » péniblement comprise, un ouvrage si long, si sérieux, si abstrait? » Cependant, le besoin d'une philosophie solide et sage se fait géné- » ralement sentir après les égarements lamentables de la philosophie » moderne. Vous l'avez senti, et c'est pour faciliter ce retour aux » saines doctrines que vous avez voulu rendre, par une traduction » française accessible aux intelligences même illettrées, les enseigne- » ments tout à la fois si élevés et si complets, si profonds et si précis, » de celui qui fut le plus grand philosophe du monde, parce qu'il en » a été le plus grand théologien. » — Ainsi, grâce au peu de cas que l'on fait de la langue latine, depuis un demi-siècle surtout, une traduction de la *Somme théologique* en langue vulgaire, non-seulement ne présente aucun inconvénient, mais, au jugement d'un de nos Prélats les plus éminents, elle peut être d'une très-grande utilité. Cette utilité, au reste, il faut bien le dire, s'était déjà fait sentir à une autre époque. De Marandé publia, il y a plus d'un siècle, en neuf volumes in-12, une traduction de la *Somme* qu'il intitula : *La Clef de saint Thomas sur toute sa Somme.* Ce n'est pas une traduction littérale; de Marandé abrége arbitrairement certaines parties, et il bouleverse l'ordre suivi par saint Thomas pour chaque question. De Hauteville, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, a donné aussi une tra-

duction française de la *Somme*; mais cette traduction s'écarte encore beaucoup plus du texte que la précédente, et ce n'est, dans la réalité, qu'un abrégé. Il existe aussi un autre abrégé de la Théologie de saint Thomas par demandes et par réponses; mais cet abrégé, dont l'auteur est le Père Griffon, ne formant que deux volumes in-12, ne peut donner qu'une idée très-incomplète de la science et de la doctrine renfermée dans la *Somme*. — Une traduction complète et intégrale de la *Somme* restait donc à faire. M. l'abbé Drioux, déjà connu par un grand nombre d'ouvrages justement estimés, n'a pas reculé devant une aussi rude tâche, et, il faut le dire, il s'en est acquitté jusqu'ici avec un rare bonheur; saint Thomas nous semble avoir trouvé un digne interprète. Son style est constamment élégant et pur; il emploie toujours le mot propre et consacré par la langue théologique, et, sous sa plume, les questions les plus abstraites, les plus obscures en apparence, deviennent d'une clarté, d'une lucidité, d'une limpidité admirables. Il n'y a, dans ce que nous disons ici, ni flatterie, ni esprit de corps, mais stricte justice. M. l'abbé Drioux élève un beau monument à la gloire de notre sainte religion; il acquiert des droits incontestables à la reconnaissance du clergé, et son travail devra bientôt figurer dans toutes les Bibliothèques cantonales, et dans celle de tout prêtre qui veut instruire les fidèles d'une manière solide, et savoir autre chose que ce qu'on peut apprendre dans certains abrégés de théologie si maigres, si décharnés, si secs et si arides. — La traduction intégrale de la *Somme théologique* formera six ou sept volumes, dont les deux premier sont paru. Voici un aperçu de ce qu'ils contiennent. — Dans le premier volume, après une Introduction très-intéressante, parfaitement raisonnée, et qui est une espèce d'histoire de la Théologie, viennent les six premiers Traités de la première partie de la *Somme* : de Dieu, de la Trinité, du premier principe des êtres, des Anges, de la création du monde corporel, de l'âme raisonnable. Chaque Traité est divisé en un grand nombre de questions, lesquelles sont, à leur tour, subdivisées en un grand nombre d'articles. Le Traité de la Trinité, par exemple, renferme dix-sept questions, et chaque question contient de six à huit articles. Nous recommandons spécialement la lecture de ce Traité à M. Cousin et à ses disciples; ils y verront que leur définition de la Trinité : « Dieu » est unité, variété et rapport de l'unité à la variété; ensemble il est » infini, fini, et rapport du fini à l'infini; unité qui se développe en » triplicité, et triplicité qui se développe en unité, » est loin d'être

conforme à celle que donne saint Thomas, et avec lui l'Église catholique. — Le second volume, jusqu'à la page 370 inclusivement, contient, 1° le Traité de la création du premier homme et de son état d'innocence; on y voit réfutés d'avance tous les sophismes et toutes les arguties des fatalistes et des matérialistes modernes; 2° le Traité du gouvernement général du monde; on y trouve une foule de détails du plus haut intérêt sur le langage, les hiérarchies, les ordres et la mission des Anges, sur le combat des démons, sur le destin, etc. A la page 371 commence la première section de la seconde partie. Cette première section comprend la morale en général, et se compose de huit Traités. Les questions discutées jusqu'à la fin du volume sont au nombre de trente-neuf; les principales sont: De la fin dernière de l'homme en général; qu'est-ce que le bonheur? des conditions requises pour la béatitude; de la manière d'arriver à la béatitude; de la jouissance considérée comme acte de la volonté; du sujet des passions de l'âme; de la différence des passions entre elles; de la concupiscence; de la délectation; des remèdes de la tristesse ou de la douleur, etc. — La traduction de M. l'abbé Drioux est enrichie, presque à chaque page, de Notes théologiques, historiques et philologiques qui annoncent en lui les connaissances les plus variées, une érudition profonde, de nombreuses recherches, et qui donnent un nouveau prix à un ouvrage dont nous ne saurions dire trop de bien. Au reste, nous ne sommes, en cela, que l'écho bien affaibli des encouragements et des félicitations adressés déjà au traducteur par plusieurs de NN. SS. les Évêques, dont les éloges doivent être pour M. l'abbé Drioux une bien douce récompense après de si laborieuses veilles.

Au moment où le premier volume de la *Somme théologique* intégralement traduite a été mis en vente, plusieurs journaux ont annoncé la publication par livraisons d'une autre traduction du même ouvrage. Nous avons sous les yeux les 4 livraisons qui ont paru au moment où nous écrivons; nous les avons scrupuleusement examinées, et il nous a été facile de reconnaître que cet ouvrage n'est autre que celui annoncé sous le même titre en 1845, qui n'eut alors aucun succès, qui se vend depuis longtemps au rabais, et dont celui qui trace ces lignes a acheté le premier volume, le seul paru, au prix d'*un franc*. C'est le même papier, le même caractère, et tout, jusqu'à l'état des marges flétries, montre qu'on cherche à tirer parti des exemplaires restés en magasin. Le traduc-

teur, M. de Salles-Girons, docteur en médecine, déclare lui-même, dans sa Préface, qu'il a voulu faire seulement *un exposé très-abrégé*, *un sommaire logique* de l'Œuvre de saint Thomas d'Aquin; or, il s'est borné à traduire, souvent d'une manière très-inexacte, le corps des articles, et il ne s'est nullement occupé des objections ni des réponses. — Nous lisons dans les annonces de cette publication, qu'elle paraît sous les *auspices du clergé et de l'autorité ecclésiastique;* ce sont là des mots bien vagues : une recommandation portant un nom entouré de la confiance publique aurait bien plus de valeur, et ne laisserait pas la place au doute. Pourquoi encore dire que l'ouvrage est *grand in-8°*, quand c'est un in-8° ordinaire, et que 4 feuilles contiennent la valeur de 10 feuilles, quand il est facile de se convaincre, en ouvrant une livraison, que le caractère est d'une grosseur moyenne, et qu'une feuille n'équivaut qu'à une feuille? — Ce sont là des procédés contre lesquels nous devions réclamer au nom de ceux qui, séduits par un bon marché apparent, ont fait une acquisition dont ils se repentent aujourd'hui. Nous reviendrons, s'il le faut, sur cet essai malheureux, lorsque nous rendrons compte du troisième volume de la traduction de M. l'abbé Drioux, la seule, nous le répétons, qui soit *réellement intégrale*, et qui mérite la confiance du clergé. A Guillois.

166. **VIE DE JULES CÉSAR**, par Plutarque (ΠΛΟΥΤΑΡΚΟΥ ΒΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ), *texte grec, accompagné de notes philologiques et critiques*, par M. l'abbé J. Cognat, licencié ès-lettres, professeur au petit séminaire de Paris. — In-12 de 96 pages (1850), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr.

Cette nouvelle édition classique du César de Plutarque a droit à des éloges justement mérités, et qui n'appartiennent qu'à elle seule. — Nous ne parlerons point des notes géographiques et historiques dont le savant éditeur a enrichi ses pages : ceux qui travaillent pour l'enfance doivent ainsi rassembler tout ce qui peut lui fournir des notions exactes et complètes sur les diverses matières qu'on lui présente à traduire. Plusieurs des plus intéressantes Vies de l'illustre biographe ont été annotées de cette manière, et sont ainsi mieux appréciées de notre jeunesse studieuse. — Mais ce qui distingue particulièrement le travail de M. l'abbé Cognat, ce qui le recommande à l'attention et à la reconnaissance des maîtres de l'enseignement, ce sont des aperçus précieux, clairs, nouveaux parfois, sur la synonymie et l'étymolo-

son livre ; plusieurs petits séminaires l'ont adopté déjà comme classique. Nous le recommandons aux directeurs et aux maîtres qui ne le connaissent pas encore ; nous ne craignons même pas de le conseiller aux prédicateurs peu expérimentés : ils y trouveront beaucoup d'observations utiles, et il leur servira peut-être pour exercer plus dignement une noble et importante partie de leur mission.

186. PASCAL, *sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, par M. l'abbé MAYNARD, chanoine honoraire de Poitiers. — 2 volumes in-8° de 570 et 512 pages (1850), chez Dezobry et Magdeleine ; — prix : 10 fr.

Parmi les grands noms de notre littérature, il n'en est pas un autour duquel la critique du XIXe siècle ait engagé autant de combats que celui de Pascal. C'est que ce nom ne rappelle pas seulement un savant illustre, un profond moraliste, un admirable écrivain ; c'est aussi une sorte de drapeau. Mais les deux faces en sont différentes. Sur l'une, on lit *Provinciales ;* sur l'autre, *Pensées*. Or, ceux qui se rallient aux *Provinciales*, voudraient bien ne pas suivre les *Pensées ;* comme ils ne peuvent les supprimer, ils en travestissent le sens ; et, bon gré mal gré, ils en font sortir, selon le besoin, ou le scepticisme qu'ils aiment et dont ils triomphent, ou le fanatisme et la superstition contre lesquels ils ont toujours une raillerie et une indignation toutes prêtes. — Le but principal de M. l'abbé Maynard, dans l'ouvrage que nous avons à examiner, a été de « défendre Pascal contre toutes » ces accusations fausses ou exagérées... dont on a voulu le faire victime depuis Voltaire et Condorcet jusqu'à M. Cousin (t. I, p. 9). » Il veut, « d'une part, résumer et juger la polémique récente qui s'est » élevée sur Pascal ; de l'autre, présenter dans son ensemble sa vie et » ses œuvres, l'offrir tout entier aux regards, sans voiler aucun trait » de sa grande physionomie (ibid., p. 6). » — Ce livre se divise en deux parties qui comprennent, comme le titre l'indique : 1° l'histoire et le caractère de Pascal ; 2° ses écrits et son génie. — Après avoir parcouru en quelques pages cette enfance prodigieuse qui invente les mathématiques et se joue avec les plus hauts problèmes de la science, on traverse, avec une admiration mêlée de tristesse, les autres phases de cette vie si remplie de travaux, mais si courte pour le temps, et comme rapidement dévorée par son activité même et son effrayante énergie. On aime surtout à s'arrêter à ces dernières années qui sont comme une longue agonie, comme une mort anticipée, et où Pascal, à jamais détaché de

tout ce qui est du monde, n'a plus de goût que pour la pauvreté, l'*humilité*, la *mortification*, en un mot, pour tout ce qui peut servir à l'unique chose nécessaire. C'est à Pascal lui-même que M. l'abbé Maynard demande le secret de ses pensées ; aussi est-il amené à rectifier plus d'une erreur introduite par l'esprit de système dans la biographie du grand écrivain. Non qu'il prétende apporter au procès des faits nouveaux ; mais en rendant à ceux qui sont connus leur sens le plus naturel, en les replaçant dans les circonstances où ils se sont produits et qui les expliquent, il fait voir que les conséquences qu'on en a tirées contre la foi ou contre la raison de Pascal ne sont pas légitimes. C'est ainsi qu'il montre, par exemple, que l'accident de Neuilly n'a pas eu toute l'influence qu'on lui suppose : il n'a pas converti Pascal, par la raison bien simple qu'il n'avait pas besoin d'être converti. « Conver- » sion, dans la biographie de Pascal, ne doit guère signifier que pas- » sage d'un christianisme simple et modéré aux exagérations jansé- » nistes (ibid., p. 46). » — Dans la seconde partie de l'ouvrage, Pascal nous apparaît d'abord comme savant. A douze ans, il devine la géométrie ; à seize ans, il compose le plus savant Traité des *coniques* qu'on eût vu depuis l'antiquité ; à vingt-quatre ans, il démontre la pesanteur de l'air. Malgré tous ces titres à l'admiration, il est de mode pourtant de lui préférer Descartes. Sans vouloir rabaisser ce dernier, M. l'abbé Maynard réclame en faveur de Pascal. Au reste, pour Pascal, la géométrie n'est qu'un *métier*, *le plus beau métier du monde*, sans doute ; mais enfin, ce n'est qu'un métier, c'est-à-dire *qu'elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force*. Et où avait-il appris à dire ainsi anathème à la science, lui qui l'avait sucée avec le lait et qui n'avait cessé de s'en nourrir ? « C'est évidemment à l'école de » Sacy. C'est à la suite d'une conversation avec Sacy qu'il prit la réso- » lution *d'écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences*..... » Voilà donc, continue l'historien de Pascal, ce jeune savant qui brûle » les dieux qu'il a adorés, ces dieux inutiles et sourds qui n'entendent » pas les vastes aspirations de son âme et ne sauraient les satisfaire, » pour aller demander à une autre divinité, à Jésus-Christ, *la voie*, *la* » *vérité et la vie*, aliment à son intelligence, amour pour son cœur, » moyens pour arriver à ses éternelles destinées (ibid., p. 266). » — Le premier pas que Pascal fait hors de la science, c'est pour se jeter dans la polémique. Avant de le suivre sur ce terrain nouveau, et de nous faire assister à la grande mêlée des *Provinciales*, M. l'abbé Maynard

nous donne une idée du champ de bataille, et nous fait faire connaissance avec les combattants, c'est-à-dire qu'il nous édifie sur l'importante question de la grâce et de la liberté, et qu'il en trace l'histoire jusqu'au jour où les jésuites et les jansénistes se rencontrent sur ce point capital du dogme. Arrivé là, il nous transporte au cœur même du jansénisme, à la célèbre maison de Port-Royal ; il nous introduit au milieu de ces solitaires que Saint-Cyran nourrissait « à la fois d'humilité » et d'amour de la gloire (ibid., p. 325); » il nous initie surtout au caractère des membres de la famille Arnauld, de ces hommes qui « faisaient de l'orgueil à genoux et le front dans la poussière (ibid., » p. 328); » et, à certains faits qu'il nous révèle, nous sommes tentés de nous écrier avec lui : « Si les jésuites avaient eu un Pascal ! » Maintenant « le drame est sous nos yeux, les acteurs sont en scène, les » machinistes à leur poste, la toile est levée : la comédie peut com» mencer (ibid., p. 351). » — Après quelques mots sur l'occasion des *Provinciales*, l'auteur passe en revue, en les jugeant de haut, à la double lumière de la raison et de la foi, ces fameuses *Petites Lettres,* comme on les appelait en leur temps, depuis celles où le spirituel Montalte immole à la raillerie le *pouvoir prochain* et la *grâce suffisante*, jusqu'à celles où il s'élève avec violence contre le *probabilisme* et les *doctrines sur l'homicide.* Il leur demande compte de leur succès, et il trouve qu'il en faut accuser, autant que le talent de Pascal, « la vanité » française qu'il flattait en persuadant à de simples femmes qu'elles » entendaient la théologie, la malice naturelle à laquelle il donnait » aliment par sa fine ironie, le plaisir méchant de voir dénigrer ce » qui jusqu'alors avait paru grave et sacré (ibid., p. 395).» Quant au fond sur lequel elles reposent, il n'a pas de peine à prouver combien il est peu solide. En pressant sur les plus graves questions le terrible adversaire des jésuites, il le prend en flagrant délit tantôt d'ignorance, tantôt de mauvaise foi, tantôt de l'une et de l'autre en même temps, et il rend à de savants et vertueux personnages, si étrangement défigurés par l'esprit de parti, les traits qui conviennent à leur caractère. Ce n'est pas tout ; « Quoi qu'on pense de la part plus ou moins » grande qui revient à Pascal dans les calomnies des *Provinciales,* on » ne saurait méconnaître les conséquences désastreuses qu'amena son » Œuvre. On a voulu faire de lui le Boileau du casuisme et du mau» vais goût théologique : non, car il a tout emporté, le bon et le » mauvais. Il a dépassé le but et flétri la morale catholique avec la

» morale des jésuites, comme, dix ans plus tard, Molière, son descen-
» dant légitime, flétrira toute piété avec l'hypocrisie. Les *Provinciales*
» sont le *Tartuffe* des mauvais casuistes, comme le *Tartuffe* les *Pro-*
» *vinciales* des faux dévots (ibid., p. 467). »

Maintenant, pour Pascal la lutte personnelle est finie; il ne se trouve plus mêlé qu'indirectement à quelques combats d'arrière-garde engagés par ses amis; il peut redevenir lui. Après avoir tenu la plume pour un parti, il écrit en son nom et pour son propre compte. Concentrant dès-lors sur les vérités de la foi catholique toute la puissance de son génie, il entreprend de les démontrer par le raisonnement : c'est le sujet du livre des *Pensées*. Nous ne suivrons pas M. l'abbé Maynard dans l'étude des différentes éditions de cet ouvrage, depuis Port-Royal jusqu'à M. Faugère; contentons-nous de dire que, dans une question toute d'érudition, il a su joindre à une critique judicieuse un intérêt qu'on n'avait peut-être pas droit de lui demander dans cette partie de son livre, et qui ne languit pas, malgré les détails, nécessairement un peu longs, dans lesquels il est obligé d'entrer. Une fois dégagée de ces préliminaires, la critique prend tout-à-coup l'essor; l'auteur résume à grands traits l'histoire des rapports de la raison humaine et de la raison divine jusqu'à Descartes; puis, portant sur ce dernier un jugement qui peut paraître sévère au premier abord, mais qui, au fond, n'est que juste, il établit la filiation du cartésianisme du XVIIe siècle et du rationalisme du XIXe, qui transforme « le doute méthodique en
» doute réel, auquel n'échapperont pas les vérités religieuses
» (t. II, p. 186). » Cette Introduction philosophique était nécessaire pour nous bien faire comprendre le rôle de Pascal. « Nous voyons mainte-
» nant sa vraie situation; il se trouvait placé entre l'athéisme et la phi-
» losophie que nous venons de caractériser, entre Lamothe-Levayer
» et Descartes (ibid., p. 220). » Après tout, Pascal « ne déclare pas
» toute philosophie *impossible*, mais *insuffisante*. Dans le système ra-
» tionaliste, la raison peut tout : alors c'en est fait de la vérité et du
» christianisme. Dans le système de Pascal, elle ne peut pas tout; mais,
» une fois formée, elle peut quelque chose; faire les premiers pas, non
» les derniers (ibid., p. 204). »

De tout ce qui précède il résulte évidemment que Pascal n'est rien moins que sceptique; la thèse posée au commencement est prouvée, et l'auteur pourrait s'arrêter; mais il veut convaincre ses adversaires surabondamment : il entreprend donc de tracer le plan des *Pensées*. Si

l'on ne peut affirmer que ce soit absolument celui de Pascal, il a du moins pour lui une grande vraisemblance, et il nous donne une haute idée du magnifique édifice dont nous n'avions jusqu'alors que les pierres d'attente, sans ordre et sans liaison.

Afin de ne laisser aucune lacune dans son œuvre, M. l'abbé Maynard consacre un dernier chapitre à l'examen de Pascal comme *écrivain*. Pénétré de cet excellent principe de critique littéraire que, pour bien juger un auteur, il faut le replacer dans son temps et voir d'où il part, il recherche d'abord les destinées de la prose française en remontant jusqu'à Amyot ; parvenu au XVII[e] siècle, il considère Pascal sous le double rapport théorique et pratique ; il montre quelles sont ses idées sur la littérature en général, et sur l'éloquence et la rhétorique en particulier ; puis il étudie et compare entre eux le style des *Provinciales* et le style des *Pensées* ; et, sans hésiter, il préfère celui des *Pensées*.

Tel est, en substance, le livre de M. l'abbé Maynard. Peut-être y désirerait-on un ensemble de composition plus sévère, un tissu plus serré, et il eût été facile, croyons-nous, d'en fondre les deux parties en une seule, et d'éviter ainsi quelques redites et quelques longueurs qui le déparent un peu. Du reste, toujours instructif et intéressant par le fond ; clair, facile, élégant, varié dans la forme, il nous paraît destiné à un grand et légitime succès. D. Saucié.

187. **PENSÉES ECCLÉSIASTIQUES** *pour tous les jours de l'année*, par M. l'abbé Carron. — 5[e] édition, 12 volumes in-18 de 200 à 300 pages chacun ; chez Lefort, à Lille, et chez Ad. Le Clère et C[ie], à Paris ; — prix : 9 fr.

En attirant l'attention de nos lecteurs sur un livre déjà ancien et généralement connu, nous croyons rendre un service réel au clergé, et surtout aux jeunes prêtres. Nous les avons souvent entendus se plaindre qu'ils n'avaient pas assez d'ouvrages écrits pour eux, qui pussent leur servir de lectures spirituelles et de méditations, traitant des devoirs et des fonctions qu'ils sont appelés à remplir chaque jour dans l'exercice du saint ministère. Or, les *Pensées ecclésiastiques* répondent parfaitement à ce désir, et peuvent tenir lieu de toute une Bibliothèque ascétique pour la sanctification d'une âme sacerdotale. A chaque jour de l'année est assigné un sujet qui peut servir tout à la fois de lecture et de méditation sur l'éminente dignité du sacerdoce, sur les vertus et les dévouements qu'elle impose, sur la manière d'en sanctifier toutes les

autorités suspectes, des prélats jansénistes, tels que le cardinal de Noailles, l'Évêque d'Alet, et quelques autres? Aurait-il, par hasard, quelque penchant pour le jansénisme? — *Réponse.* « Non; et M. l'abbé » Caillau devait en être convaincu, puisqu'il a lu ma 13e Lettre pari» sienne, où je me suis, ce me semble, bien expliqué. Si j'ai cité l'Évê» que d'Alet pour la liturgie, j'ai cru pouvoir le faire à cause de la » grande science de ce prélat sur les matières ecclésiastiques, sans » approuver pour cela sa conduite par où il a scandalisé l'Eglise, et » j'en ai même averti. J'en dis autant du cardinal de Noailles. Ne cite» t-on pas tous les jours Tertullien, sans approuver pour cela l'héré» sie montaniste? Origène, sans approuver ses erreurs? La Biblio» thèque de Photius, sans approuver son schisme et ses scandales? » Le Traité de *la Perpétuité de la foi*, sans approuver les livres et les » sentiments jansénistes du docteur Arnaud? Bossuet n'a-t-il pas cité » Nicole dans son Traité *de la Comédie*, et le cardinal de Noailles en » plusieurs endroits? Qui ne cite Pascal quand il s'agit de combattre » les incrédules? Il faut prendre garde de ne pas asperger un auteur » du soupçon de jansénisme, quand on n'a point d'autres preuves qu'il » soit entaché de cette méchante erreur. »

II. Après la publication, dans notre numéro de février dernier (page 368 du présent volume), d'un article de M. l'abbé Verniolles sur les *Recherches historiques*, M. l'abbé Landriot, appréciant fort bien les motifs qui ne nous permettaient pas l'insertion d'une réponse, l'a fait imprimer séparément (*Lettre à M. le Directeur de la Bibliographie catholique*, 16 pages in-8°, imprimerie de Dejussieu, à Châlon-sur-Saône). M. l'abbé Landriot veut bien reconnaître dès la première page de sa Lettre que « notre système de discussion peut contribuer à éclairer » une grave et sérieuse question, » et rendre justice « au ton généra» lement plein de convenance et de modération » que nous avons adopté. Sa Lettre est également d'une politesse parfaite, et nous sommes loin de nous en plaindre. Nous répondrons donc à son désir, en indiquant sommairement les arguments qu'il oppose aux appréciations de notre collaborateur, et en précisant, autant que possible, de concert avec M. l'abbé Verniolles, les véritables points de notre dissentiment, si toutefois il en existe entre nous.

1° Dans la 1re partie des *Recherches* nous avons signalé deux défauts : un peu trop de sécheresse et de monotonie, et un manque de

liaison entre les études biographiques et les observations sur le *Ver rongeur*. — M. l'abbé Landriot nous répond que la sécheresse et les répétitions étaient inévitables, et qu'il y a entre les deux parties de son livre « un rapport aussi direct que dans un procès où l'on combat » les assertions de la partie adverse par l'audition de nombreux témoins, » dont les affirmations réfutent les faits allégués et établissent une » vérité contraire (p. 3). » Malgré cette explication et cette assimilation, nous persistons à croire que la déposition de ces témoins n'est pas toujours en rapport assez direct avec la cause qui se plaide devant le public, et que l'auteur aurait pu au moins en dispenser quelques-uns de comparaître dans ce débat. M. l'abbé Landriot regrette que les faibles ressources des Bibliothèques de province ne lui aient pas permis de compléter ces témoignages : à nos yeux, au contraire, l'ouvrage gagnerait en intérêt et ne perdrait rien de sa valeur démonstrative, si l'on supprimait un bon nombre de citations dont la force probante nous paraît très-contestable. Le P. Daniel, dans le *Correspondant*, n'a cité que cinq ou six documents, et il nous semble avoir fait plus que M. l'abbé Landriot pour la cause qu'ils défendent l'un et l'autre. Mais c'est ici une simple question de mérite littéraire, et nous n'entendons imposer notre jugement à personne. — Dans sa Réponse à M. Monnier, M. l'abbé Landriot assure qu'en commençant ses *Recherches* il avait en vue de réfuter le *Ver rongeur* : cette affirmation nous suffit, et nous avouons sans peine que nous nous sommes trompés sur ce point. Ce n'est pas, du reste, une erreur sans excuse, puisque M. Monnier, et beaucoup d'autres lecteurs, sans doute, s'y sont trompés comme nous.

2° Dans presque tout le cours de sa Lettre, M. l'abbé Landriot suppose une sorte de solidarité entre les divers écrivains qui ont parlé de son livre. Il se plaint que « ses adversaires ne répondent pas » aux choses embarrassantes ; qu'ils déplacent les questions ; que plu» sieurs fois on a détaché ses phrases pour leur ôter le sens que donne » le contexte ; et qu'enfin la bonne foi n'a pas toujours présidé à la » croisade entreprise contre nos traditions littéraires. » — Comme nous ne répondons que de ce que nous avons écrit nous-mêmes, il n'y a pas un seul mot dans ces accusations qui puisse nous atteindre; tous ceux qui nous ont lu en rendront témoignage. La *Bibliographie catholique* est complétement indépendante des journaux et des Revues qui ont parlé jusqu'ici des *Recherches historiques ;* elle n'a jamais eu

d'engagement ni de parti pris, et rien ne gêne l'entière liberté de ses jugements. Nous avons lu le livre de M. l'abbé Landriot, nous l'avons apprécié selon notre conscience et nos faibles lumières; nous pouvons nous tromper assurément, mais nous ne donnerons jamais à personne le droit de mettre en doute notre sincérité et notre complète bonne foi.

3° Nous n'avons jamais prétendu qu'il n'y ait *rien d'utile* dans les maximes et les préceptes des auteurs païens; nous n'avons pas proposé de les soustraire aux yeux de la jeunesse chrétienne. Nous avons seulement réprouvé leur domination, entièrement ou à peu près exclusive, dans l'enseignement classique. Les paroles de saint Basile ne renferment donc rien qui soit embarrassant pour nous (1). Nous supposions que notre véritable pensée ressortait assez clairement de l'ensemble de notre article; mais puisque M. l'abbé Landriot nous presse de lui dire ce que nous entendons par l'idée de M. l'abbé Gaume, nous préciserons davantage le sens que nous attachons à ces mots, et peut-être serons-nous bien près de nous trouver entièrement d'accord. — Par *l'idée* de M. l'abbé Gaume, nous n'entendons pas l'exclusion *absolue* des auteurs païens jusqu'en troisième; nous l'avons dit assez clairement, puisque nous avons écrit que, selon nous, le *Ver rongeur* demandait trop en fait de réformes. Par cette formule un peu générale, mais que le reste de l'article expliquait suffisamment, nous avons voulu dire que nous approuvions la pensée de donner une part beaucoup plus large et beaucoup plus sérieuse aux classiques chrétiens. Cela se pratique-t-il aujourd'hui, même dans les petits séminaires? Evidemment non. M. l'abbé Landriot nous dira peut-être que c'est ce qu'il demande lui-même, ce qu'il a pratiqué, ce qu'il a établi il y a 10 ans au petit séminaire d'Autun. Sans savoir au juste la part qu'avaient les classiques chrétiens dans le plan d'études dont il est ici question, nous sommes à peu près sûrs que nous demandons davantage. Nous connaissons plusieurs petits séminaires où il est d'usage, comme à Autun, d'expliquer les Extraits bibliques de Cognet en sixième et en cinquième, et, de plus, quelques fragments de saint Chrysostome, de saint Basile et de saint Grégoire dans les classes de troi-

(1) Saint Basile trouvait que *les maximes et les préceptes de certains auteurs païens* s'accordaient avec les principes chrétiens, et il voyait la plus grande *utilité à proposer à la jeunesse chrétienne les exemples et les préceptes des grands hommes de la Grèce* (p. 6).

sième, de seconde et de rhétorique, et nous trouvons encore que c'est trop peu. Qu'est-ce que le nombre de pages tirées des auteurs chrétiens, comparé à celles qu'on puise chez les païens? Même dans ces maisons, les classiques chrétiens ont une place à peu près dérisoire. Les païens, au contraire, n'ont pas seulement une *large part* (*copiosam partem*) comme le veut le Concile cité, mais c'est la véritable part du lion qu'ils possèdent encore. Nous voudrions un plus sage mélange, ou, pour mieux dire, un mélange plus sincère; nous voudrions, pour emprunter l'expression de M. l'abbé Landriot lui-même, au moins un véritable *parallélisme des deux littératures sacrée et profane*. Or, de bonne foi, ce parallélisme existe-t-il généralement dans les maisons d'éducation? Supposons qu'il existe au séminaire d'Autun, c'est là une simple exception, et cette exception, unique peut-être, ne devait pas empêcher de faire entendre quelques nouveaux cris de réforme. Quand M. Foisset publiait, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, les intéressants travaux que nous avons lus, il y a quelques dix-huit ou vingt ans; quand Mgr Parisis écrivait cette Lettre tant de fois citée, et qui produisit une si profonde sensation, ces hommes éminents ne demandaient-ils, pour les auteurs chrétiens, que la place insuffisante dont nous parlions tout-à-l'heure? Encore une fois, nous ne le pensons pas.

4° Comme nous sommes forcés d'abréger, nous ajouterons seulement un mot sur les dernières questions. Nous n'avons dit nulle part que Mgr Parisis ait « adopté les idées de M. l'abbé Gaume. » Nous avons écrit que la Lettre du savant prélat ne s'accordait pas « avec l'idée » que M. l'abbé Landriot se fait de la Renaissance, et avec l'infério» rité relative qu'il suppose à la littérature chrétienne, » ce qui est tout différent. Nous venons de consulter encore cette Lettre, et nous maintenons formellement notre assertion.

5° Enfin, nous prions M. l'abbé Landriot de ne point oublier que, dans l'article dont il s'agit, nous rendions compte de son livre, et non pas du *Ver rongeur*; nous n'avions donc point à peser dans une *balance égale* les formes employées par les deux écrivains. Nous avons dit hautement qu'il y a dans les *Recherches* une discussion grave et digne, et nous avons mis à cet éloge une restriction si légère, que nous ne pensions vraiment pas être allés jusqu'à la sévérité. En ceci, comme dans tout le reste, nous avons dit simplement ce qui nous a paru juste et vrai. Nous ne serons pas moins fidèles à la *justice* et à

a *vérité* quand nous aurons à apprécier quelque nouveau livre de M. l'abbé Gaume.

Nous désirons sincèrement que ces explications satisfassent le savant auteur des *Recherches historiques;* nous désirons surtout que de cet échange d'idées puisse jaillir quelque lumière sur cette grave question. De longues années consacrées à l'éducation de la jeunesse donnaient à notre excellent collaborateur le droit d'exprimer son opinion sur ce qui a fait l'occupation de toute sa vie; mais il comprend, comme nous et avec nous, qu'il ne nous appartient, ni aux uns ni aux autres, de résoudre ce difficile problème. C'est à nos maîtres dans la foi à déterminer la place qu'on doit accorder aux auteurs sacrés dans l'enseignement classique; nous nous reposons pleinement sur leur vigilance et sur leur sagesse.

III. Il y a loin du ton toujours convenable de M. l'abbé Landriot à celui de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*. — M. l'abbé Martinet ayant cru devoir adresser à ce journal une lettre en réponse au compte-rendu de son ouvrage, intitulé la *Science sociale au point de vue des faits*, compte-rendu emprunté par nous au *Journal historique de Liége* et inséré dans notre numéro de janvier dernier (p. 289 du présent volume), M. Louis Veuillot ne s'est pas borné à publier cette lettre le 25 mars : il y a joint un préambule dans lequel, après maintes plaisanteries d'un goût tout au moins équivoque sur le *Journal historique* et *monsieur son rédacteur de Liége* (que nous n'avons pas à défendre ici, car il se défend lui-même d'une manière victorieuse dans son dernier numéro), il ajoute : « Nous la publions » d'autant plus volontiers (la lettre de M. l'abbé Martinet), que le Re- » cueil intitulé : *Bibliographie catholique* a *très-étourdiment* reproduit le » compte-rendu malveillant et erroné du publiciste belge, probable- » ment *sans avoir lu l'ouvrage attaqué;* ce qui n'est pas suffisamment » respectueux envers le public, envers l'auteur et envers la vérité. » — Voilà, certes, une accusation claire, nette et précise, dont nos lecteurs seront aussi surpris que nous l'avons été nous mêmes, car ils savent si nous agissons *étourdiment*, si nous lisons avec attention les livres dont nous rendons compte, et si nous avons l'habitude de manquer de respect au public, aux auteurs et à la vérité. Nous sommes allés nous plaindre à M. Louis Veuillot lui-même de son procédé à notre égard; nous lui avons demandé comment il savait que

nous n'avions pas lu l'ouvrage critiqué, et nous lui avons prouvé que nous l'avions très-bien lu par cette seule circonstance : l'article du *Journal historique* était fait d'après une édition belge ; or, tous les passages cités portent, dans notre reproduction, l'indication des pages de l'édition française. M. Veuillot, après nous avoir témoigné ses regrets, nous a donné comme motif de son attaque son affection très-vive pour M. l'abbé Martinet : ce qui ne nous semble ni une justification ni même une excuse. Du reste, nous n'avons eu qu'à nous louer de son accueil, des sentiments qu'il nous a exprimés ; et comme nous ne tenions pas à un désaveu public dont nous croyons n'avoir nul besoin, nous ne l'avons pas même demandé. Nous espérons qu'à l'avenir l'*Univers*, quand il s'occupera de la *Bibliographie catholique*, se souviendra qu'elle ne publie rien *étourdiment*, et qu'elle respecte trop ses lecteurs pour leur parler de ce qu'elle ignore, même quand l'amitié l'y engagerait. — Venons maintenant à la lettre de M. l'abbé Martinet ; nous citerons d'abord, en entier, tout le passage dans lequel l'auteur croit répondre aux critiques dont son livre a été l'objet.

« Dans quelques articles précédents, écrit M. l'abbé Martinet, la *Bibliographie* » *catholique* m'avait habitué à une critique sévère, mais loyale et sérieuse, et je suis » persuadé qu'il en eût été de même si, au lieu d'admettre de confiance l'article du » journal de Liége, elle eût soumis la *Science sociale* à l'examen de ses honorables » rédacteurs (1). Négligeant les reproches qui ne peuvent blesser que mon amour- » propre, j'arrive au point capital. — A la page 229 de la *Bibliographie*, l'auteur de » l'article accuse l'abbé Martinet *d'établir la royauté de la multitude, le droit de* » *révolte..., la souveraineté populaire, le droit d'insurrection*, etc., et il prétend » prouver cela par des passages qui, détachés du contexte qui en détermine le sens, » peuvent faire illusion au lecteur. — Depuis bientôt vingt ans que je combats en » toute circonstance les principes du despotisme et de l'anarchie révolutionnaire, je » crois avoir assez bien compris le dogme de la souveraineté du peuple pour être en » état de l'expliquer à ceux qui en parlent sans le connaître, et sont sujets à le voir là » où il n'y en a pas l'ombre. Les partisans de ce dogme, athées en politique, regar- » dent la société comme un établissement purement humain. Niant par là même » l'origine divine du pouvoir politique, ils ne voient dans celui-ci qu'un mandat, tou- » jours révocable, du souverain réel : le peuple. Le peuple ne choisit pas seulement le » dépositaire du pouvoir, mais, par son vote, il constitue, il crée le pouvoir lui-même, » qui n'est légitime qu'autant qu'il est l'expression des volontés populaires. Comme » le peuple n'abdique jamais, et que sa volonté est la loi suprême, la source unique » du pouvoir, il reste toujours libre de renverser le gouvernement qu'il a élevé ; si » celui-ci résiste, il n'est plus qu'un ennemi public, et l'insurrection est non-seule- » ment un droit, mais un devoir. — Voilà les doctrines que l'on m'accuse sérieuse- » ment de soutenir dans cette *Science sociale*, où, résumant dans un ordre synthé- » tique mes travaux antérieurs sur cette matière, je m'applique à établir, *au point* » *de vue des faits*, contre les oracles de l'école révolutionnaire, la thèse suivante. —

(1) Nous aurions répondu déjà à ce désir de M. l'abbé Martinet, pour deux de ses récents ouvrages, si l'espace ne nous eût manqué ; car nous avons depuis plusieurs mois dans nos cartons un article d'un de nos collaborateurs sur *l'Arche du peuple* et *le Réveil du peuple*. Nous l'insérerons prochainement, et nos lecteurs verront encore que si nous avons admis le travail publié à Liége, c'est précisément parce qu'il exprimait bien nos propres impressions.

» La société est ce que sont les hommes dont elle se compose, une création divine. —
» Le pouvoir politique, indispensable au maintien de l'ordre social, est donc nécessai-
» rement divin par son origine et par sa mission. — Tout-puissant pour protéger le
» bien et réprimer le mal envers et contre tous, le pouvoir politique suprême a cepen-
» dant des limites.—Ces limites sont fixées, d'abord par la loi divine, qui, en nous don-
» nant la connaissance du bien et du mal, défend au souverain de jamais accorder au mal
» la liberté et la protection qui ne sont dues qu'au bien, et défend aux sujets de lui obéir
» quand ses ordres sont en opposition formelle avec la loi de l'éternel Législateur. —
» Ces limites se trouvent ensuite dans les lois fondamentales de chaque État, les-
» quelles, sans entraver le pouvoir dans l'accomplissement de sa haute mission,
» peuvent en modifier l'exercice et opposer de sages barrières à ses excès ; car le pou-
» voir qui ne connaît plus de frein court à sa perte et y entraîne la nation. — Sortez
» de ces principes fondamentaux de la politique chrétienne, dis-je aux partisans du
» pouvoir soit populaire, soit aristocratique, soit monarchique : vous aurez beau ima-
» giner les Constitutions les plus propres à concilier l'ordre avec la liberté, vous n'au-
» rez que le droit brutal de la force, vous n'organiserez que le despotisme sous l'une
» de ces trois formes : monarchie, aristocratie, démocratie. Le despotisme monarchique
» appellera le despotisme aristocratique ou bourgeois, et celui-ci vous mènera droit au
» despotisme de la multitude, à l'enfer de l'anarchie. Nous en sommes là, et il fau-
» drait un étrange aveuglement pour ne pas voir que si l'Europe est maintenant
» sous la menace d'un égorgement général, c'est à vos théories et à vos institutions
» prétendues libérales qu'on le doit. — Telle est la thèse que je rebats depuis plusieurs
» années et que je me suis efforcé de reproduire avec un peu plus d'ensemble dans la
» *Science sociale*. Que l'ouvrage laisse beaucoup à désirer sous plusieurs rapports ;
que j'aie trop sacrifié à la crainte des longueurs ; qu'il s'y rencontre des obscurités,
des exagérations, des excentricités dans la forme, des expressions répréhensibles,
» je l'accorde volontiers, et j'accueillerai avec reconnaissance les observations que l'on
» voudra bien me faire à ce sujet. Peu susceptible à l'endroit du mérite littéraire, je
» prie mes plus aigres censeurs de croire que, en fait de mépris pour mon talent
» d'écrivain, je ne le cède à personne, et que le succès de mes faibles travaux m'a
» toujours paru un mystère. Ma réputation de prêtre catholique, inviolablement
» dévoué à la défense des saines doctrines, voilà ce que je tiens à défendre contre
» des accusations que j'attribue, non à la malveillance, mais à la légèreté. »

On remarquera d'abord, dirons-nous avec le respectable rédacteur du *Journal historique de Liége*, que M. l'abbé Martinet ne cite pas une ligne du compte-rendu dont il se plaint vivement, tout en protestant *de sa reconnaissance pour les observations qu'on voudra bien lui faire*, et en se montrant très-convaincu des défauts de son ouvrage ; il n'accuse le critique ni de lui avoir attribué ce qu'il n'a pas écrit, ni d'avoir mal cité ; il dit seulement en passant que « les passages détachés du con- » texte qui en détermine le sens peuvent faire illusion au lecteur. » Nous le lui accordons très-volontiers pour quelques cas particuliers ; mais ici rien n'a été isolé ; les textes sont cités tout au long, et si l'auteur change ou modifie en un endroit ce qu'il a dit dans un autre, on le fait observer avec sincérité. — Que fait donc l'auteur pour se justifier ? Mettant prudemment de côté le texte de l'article et ce qu'il a écrit lui-même antérieurement, il expose de nouveau ses principes en matière d'autorité. Dans ce petit tableau d'une vingtaine de lignes, bien certai-

nement on ne retrouve plus les doctrines anarchiques prêchées dans la *Science sociale ;* l'auteur n'en veut qu'aux *institutions prétendues libérales,* qu'*aux athées en politique*, etc. Il termine en disant que « telle est » la thèse qu'il rebat depuis plusieurs années, et qu'il s'est efforcé de » reproduire avec un peu plus d'ensemble dans son dernier ouvrage.» Il est inutile de juger un pareil genre d'apologie, et nos lecteurs n'y seront pas trompés; mais cela peut suffire aux abonnés de l'*Univers*, qui ne connaissent l'ouvrage que par cette apologie elle-même. — Du reste, nous aurons à revenir sur les principes politiques émis par M. l'abbé Martinet ; nous montrerons, en rendant compte prochainement du *Réveil du Peuple* et de *l'Arche du Peuple*, qu'on les trouve dans ces deux ouvrages comme dans la *Science sociale*, et l'on verra alors si la critique contre laquelle il réclame est sans fondement. — La longueur du présent article ne nous permet pas d'entrer aujourd'hui dans les développements qu'exigerait ce travail. Nous ne le ferons pas attendre longtemps. Tout en rendant justice à la facilité prodigieuse, aux intentions si droites de l'auteur, nous devrons dire, avec une franchise qui ne saurait lui déplaire puisqu'il l'appelle de ses vœux, les dangers que présentent quelques-unes de ses idées au point de vue politique et social.

Le Directeur de la Bibliographie catholique,
J. Duplessy, *chan. hon.*

---

216. **ANTOINE ULRIC**, ou *Motifs de préférence en faveur de la religion catholique*, par Mgr l'Évêque de Valence.— In-12 de IV-116 pages (1852), chez Madame veuve Joland, à Valence ; — prix : 60 centimes.

Antoine Ulric, un des plus illustres descendants des familles ducales de Brunswick et de Lunebourg, associé au trône par son frère aîné, Auguste-Rodolphe, était devenu, à la mort de ce prince, en 1704, duc souverain de Brunswick. Luthérien comme toute sa famille, mais doué d'une âme ardente, d'un génie pénétrant, d'une passion généreuse pour la vérité, il avait compris de bonne heure le vice de la religion protestante à laquelle semblaient le condamner sa naissance et ses intérêts. Pressé par le doute, il se livra à une étude approfondie des caractères qui distinguent la foi catholique de la foi luthérienne, résolu à faire jaillir la vérité de ce choc, et à l'embrasser dès qu'il la verrait se manifester. Doué d'une âme honnête et naturellement religieuse,

tant d'autres s'écoulent encore inconnues, en conserve avec une religieuse vénération tous les souvenirs. — Cette pieuse lecture plaira aux personnes chrétiennes, et à toutes celles qui suivent la voie de la perfection dans le cloître ou dans le monde.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 20 avril dernier, approuvé par le souverain Pontife le 25 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

Una abjura in Roma nel secondo anno del Pontificato di Pio IX. Epistole tre di Giovanni Torti. (*Une Abjuration à Rome, dans la seconde année du pontificat de Pie IX; trois Lettres de* Jean *Torti.*)

Del Matrimonio come contratto civile e sacramento. Studi di Filippo Maineri. (*Du Mariage comme contrat civil et sacrement :* Etude de Philippe *Maineri.*)

Roma e il Mondo, di Niccolo Tommasèo. (*Rome et le Monde*, par Nicolas *Tommaseo.*)

Histoire de la Prostitution chez tous les peuples du monde, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, par Pierre *Dufour.*

Riflessioni di un Italiano sopra la Chiesa in generale, sopra il clero si regolare che secolare, sopra i Vescovi ed i Pontefici Romani, e sopra i diritti ecclesiastici de' Principi, precedute dalla relazione del regno di Cumba, e da riflessioni sulla medesima. Opera di C.-A. Pilati. (*Réflexions d'un Italien sur l'Eglise en général, sur le clergé tant régulier que séculier, sur les Evêques et les Pontifes romains, et sur les droits ecclésiastiques des princes,* etc., par C.-A. *Pilati.*) — Cet ouvrage avait été déjà condamné le 1er mars 1770, mais sans nom d'auteur.

Carta al Papa, y Analisis del Breve de 10 *junio por Francisco de Paula G. Vigil.* (*Lettre au Pape, et Analyse du bref du* 10 *juin*, par François de Paule G. *Vigil.*) — On peut voir le bref dont il est ici question à la page 5 de notre présent volume.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

Nº 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.

2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

4. — — aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

5. — — aux PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides

6. — de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.

*. — d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. Livres absolument MAUVAIS.

M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R *Placée toujours après un chiffre,* cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve.*

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée,* et qui ne peut être *lu que par quelques-uns* et pour des *raisons exceptionnelles.*

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

D.

E.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

T.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

H.

I.

J.

K.

L.

ERRATA.

Page 482, *lignes* 8 *et* 14, sage liberté ; *lisez :* juste liberte.
Page 492, *ligne* 5, et providence de l'homme, qui ; *lisez :* providence de l'homme, et qui.